

Direction Générale du Trésor

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET

DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 43 – Avril 2024

Les engrais minéraux en AEOI



Chers lecteurs,

La région subit de plein fouet ces dernières semaines les effets du changement climatique avec des pluies d'une rare intensité (on dit que ce sont les plus fortes précipitations depuis les années 1950), un effet amplifié du phénomène el Nino. Les morts se comptent par centaines au Kenya, en Tanzanie, en Somalie ou au Burundi, tandis que les déplacés se comptent eux par centaines de milliers. Après avoir attendu la pluie avec impatience pour mettre fin aux quatre années de sécheresse intenses qu'ont connu le nord du Kenya, le sud de l'Ethiopie et la Somalie, aujourd'hui cet excès de pluie cause des dégâts tout aussi, voire plus importants. On peut s'attendre à une insécurité alimentaire accrue dans nombre de pays, à des regains d'inflation due à des récoltes déficientes, voire des ralentissements de croissance avec ces perturbations qui ralentissent l'activité économique.

La lettre mensuelle de ce mois fait le point sur la situation des engrais dans les pays de notre région.

La guerre en Ukraine et les tensions qu'elle a générée sur la chaine d'approvisionnement en engrais a révélé, s'il en était besoin, la dépendance des pays africains à l'égard de leurs sources d'approvisionnement en engrais, alors que peu de pays du continent sont producteurs et/ou autosuffisant. Le surenchérissement des coûts des engrais a entrainé la mise en place de politiques de subvention, avec plus ou moins de succès, avec plus ou moins de transparence, et avec un coût certain pour des finances publiques souvent fragilisées par les conséquences de la crise sanitaire du Covid et du poids de la dette. Par ailleurs, les effets du changement climatique ainsi que des démographies souvent non maitrisées ont entrainé des situations d'insécurité alimentaire, compliquées par une productivité agricole souvent faible, alors que l'accès aux engrais (comme l'éducation à l'usage des engrais) devenait problématique.

La combinaison de ces facteurs a entrainé l'Union Africaine à s'emparer de ce dossier crucial pour tenter d'apporter une réponse continentale à ce sujet de la production et de l'accès aux engrais. Un sommet se tiendra à cette fin à Nairobi du 7 au 9 mai. Nul doute que cette future déclaration de Nairobi fera date.

Merci à Martin Parent, notre conseiller agricole régional et à nos collègues des SE d'Addis-Abeba, Kampala, Dar es Salaam et Tananarive et à l'ambassade de France à Kigali pour leurs contributions.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jérôme BACONIN

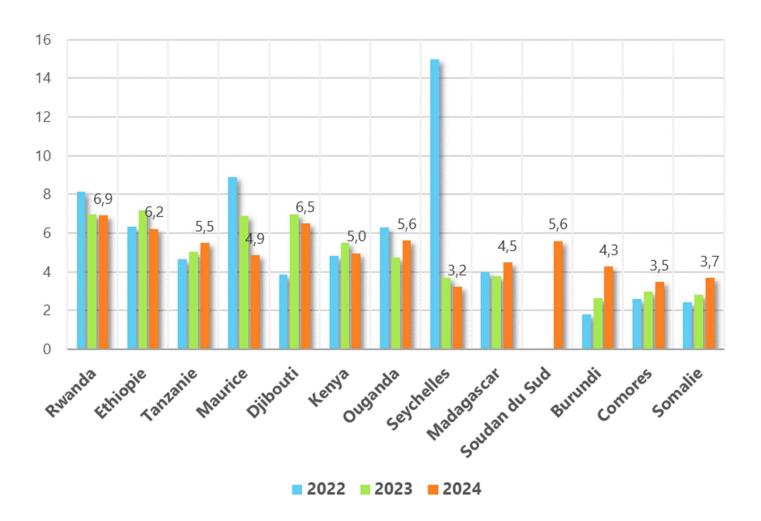
Chef du Service économique régional

Sommaire

Table des matières

Editorial	1
Graphique du mois	3
Perspectives régionales	4
Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi	7
Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya	9
Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda	11
Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda	14
Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie	17
Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est	20
Corne de l'Afrique – Djibouti	21
Corne de l'Afrique – Erythrée	22
Corne de l'Afrique – Ethiopie	24
Corne de l'Afrique – Soudan	27
Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique	29
Océan Indien – Comores	30
Océan Indien – Madagascar	32
Océan Indien – Maurice	34
Océan Indien – Seychelles	37
Indicateurs régionaux : Océan Indien	39
CONTACTS	40

Graphique du mois



Graphique du mois : croissance des PIB en AEOI

Données World Economic Outlook Avril 2024, FMI

erspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Les engrais minéraux en AEOI : un secteur stratégique pour les économies, des disparités considérables de consommation, globalement faibles, et une dépendance aujourd'hui quasi-totale aux importations

Les économies des pays de l'AEOI sont, aux exceptions notables de Djibouti, Maurice et des Seychelles, très dépendantes de l'agriculture pour fournir des emplois, obtenir des devises et pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La productivité agricole est ainsi un enjeu majeur, pour les cultures vivrières et d'exportation : la disponibilité en quantité et qualité des engrais minéraux, aux bons moments et aux bons endroits, accessibles financièrement, est ainsi une priorité affichée de toutes les politiques agricoles, avec globalement des mauvais résultats. Les niveaux de fertilisation sont très disparates dans la région, partant des plus faibles à l'échelle mondiale et allant jusqu'à des valeurs très élevées du fait de contextes particuliers (Maurice et les Seychelles). De même, à l'intérieur d'un pays, selon le type d'agriculture, les niveaux de fertilisation sont très différents. Si la région AEOI importe la quasi-totalité des engrais minéraux qu'elle consomme, dépendant ainsi des chaînes logistiques mondiales et du marché international très concentré dans quelques pays (Russie, Chine, pays du Golfe), des perspectives de production locale d'engrais simples (azotés et phosphatés) existent.

Une convergence sur l'importance de développer la consommation d'engrais... mais avec des politiques publiques inefficaces aux mauvais résultats

Près de 20 ans après le Sommet sur la révolution verte en Afrique, tenu à Abuja en 2006, qui a notamment fixé comme objectif d'atteindre 50 kg d'éléments nutritifs à l'hectare, force est de constater que les résultats en sont très éloignés dans la région AEOI. Il y a pourtant convergence de vue de ces 15 pays sur l'importance d'augmenter significativement la productivité agricole, bien inférieure à la croissance démographique, en passant notamment par l'augmentation de la consommation d'engrais : d'une manière générale, un faible recours aux engrais minéraux se traduit par de faibles rendements, même si de nombreux autres facteurs explicatifs existent, d'ordre technique, climatique, politique et financier.

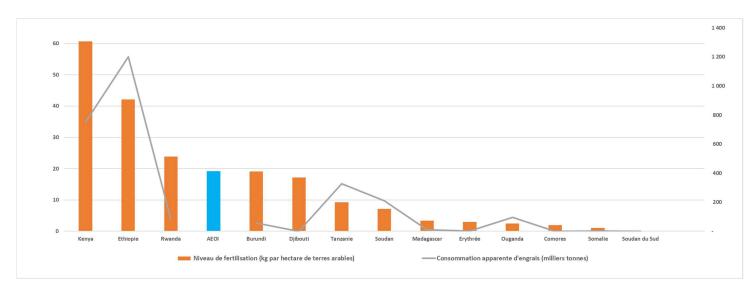
Les politiques publiques agricoles intègrent toutes la priorité d'augmenter la consommation d'engrais pour les cultures vivrières et d'exportation. Cela se traduit dans la majorité des pays essentiellement par la mise en place de programmes de subvention aux engrais, légitimes, mais souvent à visée politique. Ils ont comme objectif affiché principal de faciliter l'accès, physique et financier, aux engrais pour augmenter les revenus des agriculteurs et contribuer à la sécurité alimentaire (augmenter la production et maîtriser les prix à la consommation). Certains partenaires au développement investissent également dans ce secteur, à la demande des Etats, notamment via le « mécanisme africain de financement du développement des engrais » géré par la Banque africaine de développement. De rares politiques publiques, comme au Kenya et en Ouganda, mettent l'accent sur l'importance du secteur privé dans la production, le stockage et la distribution d'engrais

Les résultats obtenus par ces politiques et programmes publics de subvention sont décevants, comme l'illustrent les statistiques, aux exceptions de Maurice et des Seychelles, et dans une moindre mesure du Kenya et de l'Ethiopie.

A l'échelle régionale, par hectare de terre arable, le niveau de consommation des engrais, en moyenne nationale, est extrêmement variable et globalement faible : de proche de 0 kg (Soudan du Sud), 2 kg en Ouganda et aux Comores, 3 kg à Madagascar et en Erythrée à 42 kg en Ethiopie et 61 kg au Kenya et jusqu'à 187 kg à Maurice et 542 kg aux Seychelles (source Banque Mondiale, 2021).

Seuls trois pays de l'AEOI ont atteint et dépassé l'objectif fixé dans la Déclaration d'Abuja (50 kg/ha/an), le Kenya, Maurice et les Seychelles. Les dynamiques en place dans les autres pays ne permettent pas d'envisager d'atteindre cet objectif dans les prochaines années.

A l'échelle de la surface agricole utile de la région, le niveau de fertilisation est de 19 kg par hectare et par an. A noter que le Soudan, l'Ethiopie et la Tanzanie comptent à eux trois pour 70 % de la surface agricole utile de la région AEOI et contribuent fortement à cette moyenne régionale.



Consommation apparente d'engrais en AEOI en 2021 Données Banque mondiale 2021 et données du SER

(A des fins de lisibilité, le graphique n'intègre pas les informations pour les Seychelles et Maurice, dont les niveaux de fertilisation sont très élevés)

Deux des cinq plus grands consommateurs d'engrais en Afrique, en volume total, sont l'Ethiopie (4^{ème} avec 1,2 millions de tonnes en 2022) et le Kenya (5^{ème} avec 750 000 tonnes en 2022).

Une volonté des pays de développer des capacités de production nationales d'engrais simples et d'engrais de mélange

Les augmentations importantes de prix des engrais liées aux ruptures des chaînes d'approvisionnement mondiales dues à l'épidémie de Covid et à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, les risques d'impossibilité d'approvisionnement qui en découlent ont contribué à convaincre les Etats de l'AEOI de développer leur production et d'investir dans des usines de production d'engrais simples, de formulation et de mélange.

Dans la région AEOI, seul Madagascar produit aujourd'hui, via le site minier d'Ambatovy, un engrais azoté, le sulfate d'ammonium, qui est essentiellement exporté. L'Ethiopie et l'Erythrée, qui possèdent d'importantes réserves de potasse, envisagent de développer certains sites miniers qui permettraient à la fois d'alimenter leur marché national et d'exporter (potentiel de 50 % des exportations érythréennes). L'Ethiopie, qui possède d'importantes réserves de gaz, pourrait également se lancer dans la production d'engrais minéral azoté.

L'apport en engrais, dans la région, reste aujourd'hui dominé par des engrais simples, de base, comme l'urée et le di-ammonique phosphate, connus pour dégrader sur le long terme la qualité des sols. Les engrais équilibrés de mélange, qui peuvent être produits en fonction des besoins des sols (après analyse des sols) et des cultures, ne sont pas encore très répandus. Les cultures à forte valeur ajoutée et notamment les cultures d'exportation (les filières où existe par ailleurs une contractualisation avec l'aval), sont les premières consommatrices de ce type d'engrais. Le Kenya se distingue de ses voisins par l'usage plus répandu et en progression de ce type d'engrais.

Nombre de pays investissent ainsi (investissements publics et privés) dans des usines de mélange. Le Rwanda a inauguré fin 2023 une usine de capacité annuelle de production de 100 000 tonnes.

A l'échelle régionale, certaines entreprises sont très présentes, tels que Yara (groupe norvégien, leader mondial des engrais azoté, via sa filiale Yara East Africa), Export Trading Group et l'OCP (via sa filiale OCP Africa).

Enfin, il est à noter une tendance, qui émerge, vers le développement de l'utilisation d'engrais organo-minéraux (composés de fumier de vaches et d'engrais minéraux).

Une intégration régionale qui reste à construire

Si des échanges d'engrais existent entre pays de la région AEOI, ils restent modestes : en 2022 par exemple, le Kenya a réexporté 11 % de ses importations, essentiellement vers le Rwanda et l'Ouganda. Madagascar, producteur de sulfate d'ammonium, exporte vers la Tanzanie (17 000 tonnes en 2023). Les programmes nationaux de subvention, non concertés, impliquent ponctuellement des « échanges informels » qui, en particulier, déstructurent les secteurs et pénalisent les agriculteurs.

Il n'existe pas de stratégie régionale sur les engrais, qui pourrait viser à garantir la disponibilité et l'accessibilité physique et financière des engrais et contribuer à la sécurité alimentaire.

Le commerce régional des engrais pourrait être facilité en augmentant la production d'engrais et en développant les itinéraires logistiques régionaux, en améliorant le fonctionnement du marché des engrais dans la région, en facilitant les échanges intrarégionaux et la concurrence au sein de la région.

Communauté d'Afrique de l'Est - Burundi



Par le SER de Nairobi

Les engrais au Burundi: un secteur vital pour l'économie, qui souffre d'une politique qui peine à rendre le pays autonome

Les engrais représentent un enjeu majeur pour le Burundi, tant d'un point de vue de la sécurité alimentaire que de la croissance économique, l'agriculture représentant 40 % du PIB du pays. Si le niveau de fertilisation au Burundi (19 kg/ha) est supérieur à bon nombre de pays de la région, les agriculteurs font face à des pénuries ou des retards de livraisons d'engrais à chaque saison culturale. Une telle situation s'explique en grande partie par les défaillances de la politique du gouvernement qui a interdit en 2019 les importations d'engrais chimiques et confié la production à une unique entreprise, la FOMI. L'entreprise peine à assurer une production suffisante et dans les temps d'engrais organo-minéraux issus du mélange de matières premières notamment importées et le gouvernement dépend in fine d'aides multilatérales d'urgence.

Un marché vital pour le Burundi...

La consommation d'engrais au Burundi a atteint près de 94 000 tonnes en 2023, en croissance de 5 % par rapport à 2022. La consommation d'engrais au Burundi (89 700 tonnes) se situait en 2022 entre le Rwanda (103 700 tonnes) et l'Ouganda (66 900 tonnes) et représentait 19 kilogrammes d'engrais par hectares de terres arables en 2021, soit un niveau d'utilisation comparable à celui du Rwanda (23,9 kg/ha) mais en dessous de la consommation de pays comme le Kenya (60,6 kg/ha) ou l'Ethiopie (42 kg/ha). A noter que ces chiffres sont largement en-deçà de la consommation moyenne de l'Union Européenne (150 kg/ha) ainsi que des objectifs fixés en 2006 par la déclaration d'Abuja, signée par les membres de l'Union Africaine et visant à atteindre 50 kg d'éléments nutritifs par hectare de terre arable en 2015.

Le Burundi importe l'intégralité des matières premières nécessaires à la production d'engrais minéraux malgré la politique d'interdiction des importations d'engrais chimiques mise en place en 2019 (**graphique 1**). Le phosphore représente 58,4 % de la consommation d'engrais au Burundi, l'azote 40,2 % et le potassium 1,4 %.

La question de l'efficience de la production alimentaire est cruciale pour un pays à l'économie agricole et sujet à une insécurité alimentaire récurrente. L'économie burundaise est largement dépendante du secteur agricole qui emploie 80 % de la population alors qu'il ne contribue qu'à 40 % du PIB. L'indice de la faim dans le monde (GHI) paru en octobre 2023 souligne la situation alarmante du Burundi d'un point de vue de la sécurité alimentaire de sa population. En l'absence de données précises, le « score » du Burundi est qualifié d'alarmant et évalué entre 35 et 49,9 ; ce qui le place parmi les 9 derniers pays du classement avec 3 autres pays de l'AEOI (Madagascar, la Somalie et le Soudan du Sud).

... menacé par une politique de substitution aux importations qui trouve ses limites

Le gouvernement a mis en place dès 2013 un programme national de subvention des engrais. Les besoins en engrais ont été financés à 40 % par le gouvernement à travers ce programme et 60 % par les agriculteurs jusqu'à mars 2022. Le gouvernement a élevé la part de subvention à 60 % pour répondre aux effets de la guerre en Ukraine, qui a aggravé la pénurie d'engrais dans le pays et fortement augmenté leurs prix, notamment de deux types d'engrais importants : di-ammonique phosphate, utilisé pour la germination et dont le prix par tonne a augmenté de 58 % en 2022 et urée, dont le prix par tonne a augmenté de 89% en 2022¹.

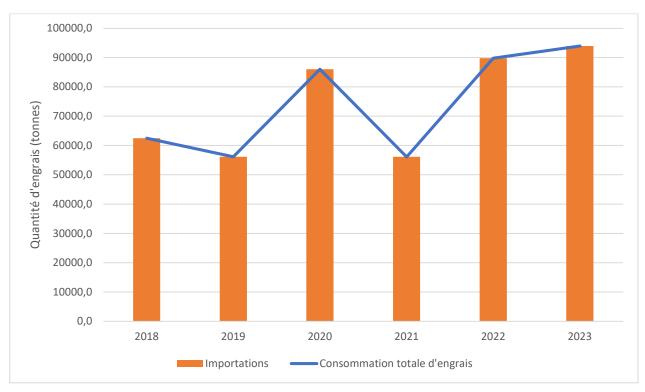
En 2019, le gouvernement burundais a interdit toute importation d'engrais chimiques et a octroyé le monopole de sa fabrication à la société Fertilisants organo-minéraux Industries (FOMI) avec l'objectif de permettre l'autonomie burundaise en matière d'engrais mais aussi de développer une capacité d'exportation. A noter qu'il s'agit d'une usine de transformation de matières premières qui continuent d'être importés.

¹ BAD, Projet de production agricole d'urgence au Burundi, juin 2022

L'usine devait produire 150 000 tonnes d'engrais par an et permettre de réaliser des recettes d'exportations de l'ordre de 50 M USD². L'usine produit des engrais NPK, potassiques ainsi que de la chaux agricole, un fertilisant qui neutralise l'acidité et améliore les propriétés physico-chimiques des sols tout en apportant des éléments nutritifs (calcium et magnésium) pour les plantes. Dans le cadre du programme de subvention, les fermiers doivent payer par avance pour accéder aux fertilisants et à la chaux agricole. En 2022 la FOMI affirme avoir produit 120 000 tonnes d'intrants pour les trois saisons culturales.

Chaque saison, cette politique pose des problèmes majeurs de pénurie, de délais et de qualité de production. L'usine ne parvient pas à satisfaire la demande des agriculteurs qui ont payé d'avance et au cours de la deuxième saison culturale de 2022, le Burundi a perdu 40 % de sa production agricole du fait du manque d'engrais ou d'engrais mal dosés. Face au mécontentement des agriculteurs, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle usine de fabrication d'engrais, qui n'a pas encore vu le jour.

Le Burundi a fait face aux mêmes problèmes durant la première saison culturale 2023-2024 : les besoins globaux de fertilisants s'élevaient à 60 000 tonnes, 30% de plus que la saison précédente, et 10 des 18 provinces avaient reçu moins de 50 % des quantités demandées dans les temps tandis que les stocks étaient quasiment vides. La FOMI invoque le manque de devises nécessaires à l'importation des matières premières, le manque de pièce de rechanges pour les machines importées de Chine et des problèmes d'électricité. **Le Burundi dépend donc d'aides d'urgence d'institutions multilatérales**, à l'image d'un financement de la BAD de 4 MUSD via le Mécanisme africain de financement du développement des engrais en mai 2023 permettant au Burundi d'acheter d'urgence 3 000 tonnes d'engrais³. Les besoins pour l'ensemble des saisons 2023-2024 sont estimés à 145 000 tonnes par la BAD. La FAO a par ailleurs distribué 3 000 tonnes d'engrais en février 2024 dans le cadre d'un don de 750 tonnes de semences de haricot aux populations vulnérables de différentes régions burundaises.



Source Africa Fertilizer

Graphique 1: consommation apparente d'engrais au Burundi

² Gouvernement & FOMI : Le désamour ? – IWACU (iwacu-burundi.org)

³ BAD, Le Burundi reçoit le soutien du Groupe de la Banque africaine de développement dans des secteurs de développement clés

•

Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya



Par le SER de Nairobi

Les engrais au Kenya : un secteur clef pour l'économie, une dépendance totale aux importations et une dynamique de fonds vers des engrais équilibrés de mélange

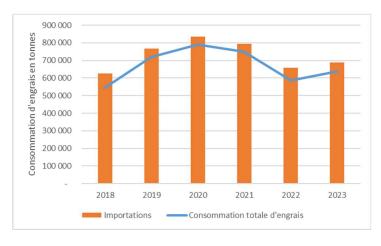
Avec une consommation annuelle d'engrais qui s'établit autour de 700 000 tonnes par an, le Kenya se positionne comme le 5ème plus grand consommateur d'engrais en Afrique, derrière l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Ethiopie. Le niveau de fertilisation s'établit à 52 kg/ha/an, soit le 6ème niveau le plus élevé d'Afrique. L'apport en engrais reste dominé par des engrais de base, comme l'urée et le di-ammonique phosphate, connus pour dégrader sur le long terme la qualité des sols, mais le Kenya se distingue de ses voisins par l'usage plus répandu et en progression d'engrais équilibrés de mélange. Alors que la stratégie officielle met l'accent sur l'importance du secteur privé, dynamique et qui a fait ses preuves, pour développer l'accès (physique et financier) et la qualité des engrais (engrais équilibrés de mélange), le programme national de subvention aux engrais, en cours, est déstructurant pour les acteurs privés du secteur (importateurs, mélangeurs et réseaux de distribution) à court terme.

Un marché important par sa taille et son potentiel de développement

Il n'y a pas de production d'engrais au Kenya, qui importe l'intégralité de ses besoins pour le marché local et l'exportation. De manière anecdotique et jusqu'en 2017, de l'ordre de 2 500 tonnes d'engrais minéral phosphaté était produites par une seule entreprise. L'usage non agricole (ie à des fins industrielle) des engrais est négligeable, il est estimé à 0,1 %.

Le marché des engrais au Kenya, actuellement autour de 700 000 tonnes annuelles, 5ème d'Afrique, se réparti entre environ 75 % d'engrais simples et 25 % d'engrais équilibrés adaptés aux besoins des sols et des plantes. Les engrais simples les plus importés sont le NPK (32 %), le di-ammonique phosphate (DAP), engrais qui répond très rapidement aux besoins des cultures, notamment à leur démarrage (25 %) et l'urée (11 % des importations). Il est attendu une augmentation tendancielle de l'utilisation des engrais, avec des importations dépassant dans les prochaines années le million de tonnes et une augmentation en proportion des engrais équilibrés.

En 2022, 3 pays ont fourni les 2/3 des importations en tonnage : Russie (33 %, essentiellement des engrais NPK), Maroc (19 %, DAP) et Arabie Saoudite (14 %, DAP et urée). Le Qatar (urée) et l'Italie (nitrate d'ammonium calcaire) représentent à eux deux environ 15 % des importations. Les importations d'engrais ont été de 657 730 tonnes en 2022, à comparer au pic de 834 549 tonnes en 2020. La baisse de 2022 peut être attribuée aux perturbations de la chaîne logistique mondiale et à l'augmentation des prix des engrais liées à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.



Source Africa Fertilizer

Graphique 1: consommation apparente d'engrais au Kenya

En 2022, la consommation apparente d'engrais aura été de 587 429 tonnes, dont 29 % de NPK, 25 % de DAP et 12 % d'urée. La baisse par rapport à 2021 est significative, - 22 %, également du fait des perturbations de la chaîne logistique mondiale et à une augmentation des prix des engrais liées à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

En 2022, 70 312 tonnes d'engrais ont été réexportées par le Kenya, soit environ 11 % des importations, en hausse significative par rapport à 2021 (+38 %). Les principaux pays clients, qui représentent les ³/₄ des exportations, sont le Rwanda (38 %) et l'Ouganda (36 %).

Le marché des engrais a été libéralisé en 1991 et le secteur privé peut donc importer, produire (ie fabriquer des engrais de mélange) et vendre des engrais. La distribution se fait à travers un réseau important et plus ou moins dense d'environ trente mille agro-distributeurs de proximité (« last-mile agro-dealers ») ainsi que via les entrepôts de la National Cereals and Produce Board, entreprise publique sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture.

Les principaux acteurs du secteur, Yara East Africa Ltd, Export Trading Group, Elgon Kenya, MEA Fertilizers, sont historiquement tournés vers la vente d'engrais simples. Depuis quelques années et en particulier le développement des activités de Timac Agro, qui produit des engrais de mélange adaptés aux besoins des sols (après analyses de sols) et des cultures, la production d'engrais équilibrés, de mélanges, se développe considérablement.

Les principales spéculations consommatrices d'engrais sont le maïs, les pommes de terre, le thé, le café, les fleurs, les avocats, la canne à sucre et le riz, stratégiques pour assurer la sécurité alimentaire (disponibilité alimentaire, nutrition, revenus) et la rentrée de devises (thé, fleurs, café, avocat).

Une tendance émerge vers le développement de l'utilisation d'engrais organiques et organo-minéraux (composés de fumier de vaches et d'engrais minéraux).

Une politique nationale claire, brouillée par un programme national de subvention aux engrais aux effets perturbateurs

La politique officielle consiste à 1- développer la production locale d'engrais de mélange (accessibilité financière), 2- soutenir l'investissement du secteur privé dans la production et le stockage d'engrais et 3-promouvoir une distribution efficiente et un accès dans les temps, en partenariat avec le secteur privé.

Le gouvernement kényan a réintroduit en septembre 2022 un programme national de subvention des engrais, arrêté depuis 2018, comme réponse à l'augmentation mondiale des prix (effet Covid et guerre en Ukraine) et comme l'une des actions pour baisser les coûts de production agricoles. Ce programme est l'une des actions phares de l'agenda de transformation économique bottom-up du Président kényan, qui a pour objectif de soutenir à la fois les petits agriculteurs et les grandes exploitations agricoles. La Kenya National trading Corporation Ltd, entreprise publique sous tutelle du ministère du commerce, responsable des achats, a octroyé des marchés en gré à gré à deux entreprises fin 2022 puis a lancé un appel d'offres fin 2023. Cette politique d'achat a significativement perturbé les principales entreprises d'engrais : le programme ayant été annoncé après que les stocks aient été constitués, les entreprises n'ont pu les écouler et ont vu leurs chiffres d'affaires baisser en 2023 à l'inverse de leurs charges (frais financiers et frais de stockage) qui ont augmenté.

Les modalités de distribution via les seuls entrepôts de la *National Cereals and Produce Board* enlèvent jusqu'à 60 % du chiffre d'affaires des distributeurs privés de proximité et compromettent, pour certains, leur survie. Elles obligent par ailleurs nombre d'agriculteurs à faire de longues distances, dans certaines régions, pour accéder à un entrepôt de l'entreprise publique, compromettant l'accès physique aux engrais subventionnés.

Principaux freins au développement de l'utilisation des engrais

Les freins identifiés au développement de l'utilisation des engrais sont notamment une politique gouvernementale non prévisible, les chocs externes (coûts des transports et des engrais), la vulgarisation agricole inadaptée et la capacité technique et financière des agriculteurs.



Communauté d'Afrique de l'Est - Ouganda



Par le SE de Kampala

Le secteur des engrais en Ouganda

Si le secteur agricole ougandais emploie la majorité de la population active (63%), il ne contribue qu'à 25% du PIB. L'amélioration de sa productivité via un meilleur accès aux engrais s'est donc imposée comme une priorité nationale, inscrite dans le Plan national de développement 2020 – 2025 (PND III). L'emploi des engrais reste faible et tributaire des importations, elles-mêmes vulnérables aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le financement des engrais provient essentiellement du secteur privé, avec des programmes de partenariat public-privé visant à stimuler leur distribution mais s'appuie également sur des initiatives internationales, en particulier de la Banque africaine de développement.

Un secteur en souffrance caractérisé par une faible utilisation des engrais et une dépendance vis-àvis des importations

Il n'y a pas de production d'engrais en Ouganda, l'intégralité des besoins du pays étant couvert par les importations. Leur utilisation est cependant très faible, avec seulement 2,5 kilogrammes par hectares par an. Ce niveau est de loin inférieur à celui des pays voisins, notamment le Kenya (65,2 kg/ha) et le Rwanda (25,9 kg/ha) et de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne (8 kg/ha). L'utilisation d'engrais tend à être plus concentrée dans les plantations - thé (72%), tabac (58%), légumes (36%), blé (17%). La faiblesse de l'utilisation des engrais s'explique en partie par la nature du modèle agricole de l'Ouganda caractérisé par une très faible mécanisation et la prédominance d'une agriculture de subsistance et des petits planteurs⁴ essentiellement de café. Les engrais les plus communément utilisés par les agriculteurs sont le phosphate d'ammonium (DAP), l'urée, le CAN (nitrate de calcium et d'ammonium) et le NPK (azote, phosphore et potassium). La quantité d'engrais importés a été divisée par 2 depuis 2020 (75 000 tonnes) pour atteindre 39 000 tonnes en 2023. Cette forte diminution s'explique principalement par l'inflation du prix des engrais, conséquence de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales liée à la pandémie de Covid-19 et à la guerre en Ukraine, qui a affecté l'accès aux engrais en provenance de Russie et de Biélorussie. Auparavant, les importations d'engrais avaient été multipliées par plus de 3 entre 2010 (20 800 tonnes) et 2020 (75 000 tonnes). Les prix des engrais ont augmenté de 37% par an en moyenne, passant de 429 USD par tonne en 2018, à 680 USD par tonne en 2020, à 1300 USD et 1900 USD pour 2022 et 2023 respectivement.

Le financement de la filière des engrais repose majoritairement sur le secteur privé, les banques commerciales jouant un rôle crucial. Ces financements sont principalement dirigés vers les coopératives actives dans des cultures à forte valeur ajoutée telles que le café, le thé et la noix de cajou. Le crédit pour l'acquisition d'intrants est généralement mis en place en collaboration avec les principaux fournisseurs d'engrais⁵ et les acheteurs, à travers des programmes de financement tripartites.

Le principal acteur du secteur privé est l'entreprise ougandaise Grainpulse Limited (Kampala), la seule disposant d'une usine de mélange d'engrais, avec une capacité de 50 tonnes métrique/heure. Le groupe kenyan Export Trading Group Uganda a également commencé à mélanger des engrais à Mombasa depuis 2023, d'où il alimente le marché ougandais. Le groupe Yara East Africa (Kenya) propose, en outre, plusieurs composés multi-nutriments capables de répondre aux différents besoins des sols et des cultures. Ces trois entreprises distribuent les produits de grands groupes agro-industriels dont Bayer, BASF, ou Syngenta.

⁴ Le pays compte plus de 3,5 M de familles de petits planteurs

⁵ Grainpulse Limited, Export Trading Group Uganda et Yara East Africa

Un volontarisme gouvernemental qui se traduit par la mise en œuvre de partenariats publics-privés

Le développement du secteur agricole est l'une des principales priorités du président ougandais (Uganda Vision 2040). La politique agricole nationale définie en 2013 repose sur une forte implication du secteur privé, avec pour objectif déclaré de transformer l'agriculture de subsistance en une agriculture tournée vers l'économie de marché, en s'appuyant notamment sur la facilitation de l'accès aux engrais. Le troisième Plan de développement national (PND III) 2020 – 2025 souligne la nécessité d'augmenter l'utilisation des engrais, en appelant à une adoption accrue de 2,5 à 25 kg par hectare. **Le secteur des intrants est régi par la loi de 2007 sur le contrôle des produits chimiques agricoles.** Face aux difficultés rencontrées par le secteur dans la mise en œuvre de la réglementation, une plateforme nationale des engrais (NFPU) a été créée et s'efforce d'élargir l'accès des agriculteurs aux intrants agricoles afin qu'ils puissent accroître leur productivité. Elle est composée de représentants du ministère de l'Agriculture, des fournisseurs nationaux d'engrais, de la Fédération nationale des agriculteurs de l'Ouganda et de l'Association nationale des distributeurs d'intrants agricoles de l'Ouganda.

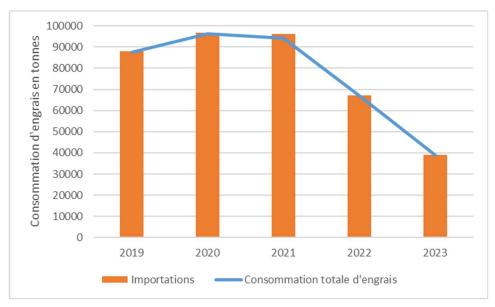
Reconnaissant la nécessité d'intensifier l'utilisation des engrais, le gouvernement ougandais a lancé quelques programmes, en particulier le Projet de développement de regroupements agricoles (ACDP) financé par la Banque Mondiale et le Programme de développement des chaînes de valeur agricoles financé par la Banque africaine de développement (BAD). En février 2024, le gouvernement a signé un accord de développement conjoint avec l'entreprise kenyane Industrial Promotion Services (IPS) et le groupe norvégien Westgass International pour construire une usine d'engrais à base d'hydrogène vert, afin de stimuler la production nationale d'engrais. L'usine stratégiquement située dans le district de Kiryandogo, pourra tirer parti de sa proximité avec la centrale hydroélectrique de Karuma en cours de finalisation (puissance de 600 MW). Cet investissement estimé à 400 M USD vise à produire 200 000 tonnes d'engrais azotés par an et pourrait représenter une étape tangible vers la réduction de la dépendance du pays à l'égard des engrais importés.

Par ailleurs, durant le COP 28, le gouvernement ougandais a signé un protocole d'accord (MoU) avec la société agro-industrielle émiratie Refarm Group pour établir une usine de production d'engrais en Ouganda, pour un montant de 200 M USD. En septembre 2023, un accord du même type a été signé avec l'Afrique du Sud afin de développer une usine de production d'engrais de sulfate d'ammoniac. Enfin, des négociations ont été lancées en octobre 2023 entre le président Museveni et des investisseurs russes afin de construire une usine d'engrais dans le pays.

Un secteur soutenu par les bailleurs internationaux avec une présence française modeste et indirecte

Plusieurs programmes sont financés par les bailleurs internationaux afin de soutenir l'accès aux engrais. La Banque africaine de développement (BAD) est particulièrement active dans ce secteur. Elle a octroyé en 2023 une garantie partielle de crédit de 2,0 MUSD et un don de 0,9 MUSD pour le projet « Financement des engrais pour la gestion durable de l'agriculture (FFSAM) ». Ce projet vise à augmenter la productivité agricole en facilitant l'accès aux engrais et leur utilisation correcte par les exploitants de petites parcelles agricoles. Le Partenariat africain pour les engrais et l'agro-industrie (AFAP) est par ailleurs très impliqué en soutenant les trois principaux fournisseurs d'engrais dans la promotion de leurs produits. En 2021, l'AFAP a signé un protocole d'accord avec Grainpulse Ltd et ETG pour les accompagner dans la promotion de leurs mélanges d'engrais sur une période d'un an. L'AFAP et Yara ont signé un protocole d'accord en 2020 afin de distribuer 5 000 tonnes d'engrais à 23 organisations d'agriculteurs. En 2023, dans le cadre de l'initiative Sustain Africa, l'AFAP a été le principal responsable de la vente de 20 000 tonnes d'engrais dans 121 districts de l'Ouganda, au profit de plus de 70 000 exploitants de petites parcelles agricoles.

Enfin, malgré une très faible présence, certains acteurs français se développent et s'installent depuis le Kenya : c'est notamment le cas de l'entreprise Lunadka, qui propose du conseil et des intrants en élevage, et qui s'est développée depuis le Kenya ; c'est le cas également de l'entreprise Savanna Seeds, distributeur de Technisem, qui devrait s'installer à Busia, pour distribuer des semences horticoles de part et d'autre de la frontière avec le Kenya.



Source Africa Fertilizer

Graphique 1 : consommation apparente d'engrais en Ouganda

•

Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda



Par le SER de Nairobi

Dépendant de ses importations pour répondre à ses besoins en engrais, le Rwanda a su attirer un investissement important de la part de l'OCP, ouvrant ainsi la voie à un développement substantiel dans le secteur de la fertilisation

Avec une consommation annuelle d'engrais avoisinant les 85 000 tonnes, le Rwanda se positionne comme un consommateur modeste à l'échelle mondiale. Le niveau de fertilisation s'établit à 23,9 kg/ha/an en 2021, soit à un niveau légèrement inférieur à la moyenne africaine. L'apport en engrais reste dominé par des engrais de base, comme le di-ammonique phosphate et dans une moindre mesure l'urée. L'investissement de l'OCP dans la construction d'une usine d'engrais de mélange ouvre de nouvelles perspectives pour le pays. Cette initiative devrait non seulement accroître l'efficacité et le taux de fertilisation, mais également stimuler les exportations, renforçant ainsi les réserves de devises étrangères du Rwanda. Cependant, le secteur reste vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux, comme cela a été observé en 2022 dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Un marché limité par sa taille et dépendant des importations

Le Rwanda produit une quantité marginale d'engrais localement, principalement à partir de matières premières basiques. La quasi-intégralité de ses besoins sont donc importés. En 2021, 85 806 tonnes ont été importés (en baisse par rapport à 2020 imputable à la hausse des prix des engrais suite à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine) principalement depuis 8 pays que sont : l'Arabie Saoudite (27 %), la Finlande (22 %), la Russie (15 %), la Chine (8 %), les Emirats Arabe Unis (10,5 %), le Qatar (4,6 %), l'Inde (4 %) et le Maroc (2 %). Le Maroc est le pays qui progresse le plus ayant atteint près de 7% de part de marché sur les premiers mois de 2022. Les engrais simples les plus importés sont le NPK (45 %), le di-ammonique phosphate (DAP), engrais qui répond très rapidement aux besoins des cultures, notamment à leur démarrage (31 %) et l'urée (22 % des importations). Les importations d'engrais simples ont principalement lieu les mois de mai, août et octobre afin de répondre aux cycles des cultures au Rwanda notamment du maïs. Les réexportations d'engrais depuis le Rwanda principalement vers les pays voisins sont négligeables (222 tonnes en 2021).

Les plus gros importateurs et distributeurs d'engrais au Rwanda sont *Yara East Africa, Export Trading Group, Rwanda Fertilizer Company* et *One Acre Fund*.

Un investissement important dans la production d'engrais de mélange avec l'OCP

Depuis 2016, la société rwandaise *ENAS* produit des engrais de mélange au Rwanda. Cependant, cette capacité de production demeure limitée. Néanmoins, en 2016, à l'occasion de la visite d'Etat du roi du Maroc *Mohammed VI* à Kigali, les deux pays ont signé un MoU visant à établir une usine de production d'engrais de mélange d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes au Rwanda. Inaugurée en décembre 2023, cette usine de 8 hectares, installée dans la *zone économique spéciale du Bugesera (BSEZ)* dispose également d'une capacité de stockage de 25 000 tonnes et d'un laboratoire. L'entreprise *Rwanda Fertilizer Company* (RFC) est issue de la joint-venture entre d'une part la société Marocaine *OCP Africa* (57,4 %) et d'autre part du fonds souverain rwandais *Agaciro* (32,6 %) et de l'entreprise rwandaise *Agro Processing Trust Corporation* – APTC (10 %). L'investissement initial du projet est de 19 millions de dollars avec pour objectif d'accroître les rendements agricoles de +40 % et les revenus des agriculteurs de +25 %. La demande actuelle d'engrais au Rwanda étant de 85 000 tonnes, l'usine a également vocation à exporter ses engrais de mélange. La société emploie 50 salariés en direct et des dizaines d'autres emplois indirects. Outre les effets économiques de cet investissement, l'usine devrait stimuler l'innovation à l'échelle régionale en proposant 25 nouveaux produits adaptés au marché Est-Africain d'ici 2025.

Le lancement des activités de *RFC* explique en très grande partie le gain de part de marché du Maroc dans l'importation d'engrais principalement issus de phosphate (NPK et DAP). Après le Nigéria et l'Ethiopie, le Rwanda a été le troisième pays à avoir bénéficié de l'investissement de l'OCP sur le continent africain. Le groupe marocain est désormais implanté dans 16 pays africains majoritairement en Afrique de l'Ouest.

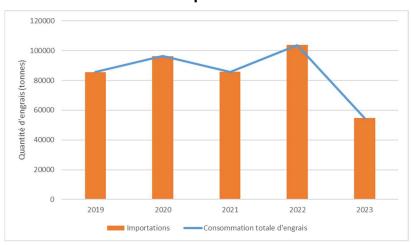
Un soutien fort du gouvernement pour développer l'accès aux engrais et généraliser leur utilisation

Le Rwanda a un taux de fertilisation en 2021 de 23,9kg/ha/an soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne du continent africain de 25kg/ha/an et très largement inférieur à la moyenne mondiale de 140kg/ha/an. Néanmoins, le Rwanda s'est fixée une stratégie ambitieuse visant à garantir sa souveraineté alimentaire en atteignant un niveau de fertilisation d'ici 2025 de 75 kg/ha/an. En effet, le pays lancé en 2007 puis intensifié le *Crop Intensification Program* visant à développer six cultures prioritaires que sont : le maïs, le blé, le manioc, les haricots les pommes de terre et le riz. Pour mettre en œuvre ses objectifs, le gouvernement rwandais a mis en place des programmes de subvention pour rendre les engrais plus abordables pour les agriculteurs. Le Rwanda subventionne ainsi 14 types d'engrais à des niveaux de 24 à 61 %. De plus, le gouvernement rwandais a lancé un plan de développement de l'application de l'urée et de DAP en subventionnant certaines parcelles à 100 %. Cette politique permet au Rwanda de développer l'utilisation globale d'engrais. Outre le gouvernement, certains bailleurs soutiennent également cette démarche comme la FAO qui a financé en 2021-2023 un programme à destination des agriculteurs visant à améliorer les recommandations d'utilisation, sensibiliser et promouvoir l'utilisation d'engrais au Rwanda.

De freins persistants mais un développement important des engrais dans le pays

Ainsi, au Rwanda, l'augmentation tendancielle de l'utilisation des engrais devrait faire croître la productivité agricole mais également les importations d'engrais simples. **Néanmoins, malgré les efforts déployés, plusieurs obstacles entravent encore l'utilisation efficace des engrais au Rwanda.**

Parmi ceux-ci, on trouve les contraintes financières des petits exploitants agricoles, le manque d'infrastructures de distribution efficaces dans les zones rurales et les défis liés à l'éducation agricole. De plus, la dépendance excessive aux engrais chimiques, a pour conséquence d'entraîner une dégradation à long terme des sols ainsi que de nuire aux efforts de protection de l'environnement du pays pourtant très en avance sur le sujet. Ainsi le gouvernement rwandais devra résoudre le défi majeur de maximiser les avantages des engrais tout en minimisant leurs impacts environnementaux et socio-économiques.



Source Africa Fertilizer

Graphique 1 : consommation apparente d'engrais au Rwanda



Corne de l'Afrique - Soudan du Sud



Par le SE d'Addis Abeba

Les engrais au Soudan du Sud

L'utilisation d'engrais est rare au Soudan du Sud avec un secteur agricole caractérisé par un modèle familial de culture de subsistance basé sur des méthodes traditionnelles. Malgré un potentiel agricole important, dont seulement 4 % est actuellement exploité, des analyses de divers sols ont révélé des niveaux critiques de matières organiques pour la plupart des cultures. Le manque de formation et de sensibilisation des agriculteurs, le coût élevé des engrais et le faible accès au financement sont les principaux facteurs entravant l'utilisation des engrais. De plus, il n'existe pas d'étude scientifique permettant de connaître les caractéristiques des sols et d'en identifier les besoins.

L'utilisation marginale des engrais est à l'origine de rendements particulièrement faibles

L'utilisation des engrais est rare au Soudan du Sud malgré un potentiel agricole considérable. Le pays, avec une superficie près de 100 000 km2, supérieure à celle de la France mais avec une population six fois moins nombreuse, possède 33 millions d'hectares de terres arables, dont seulement 4 % sont actuellement exploités. Selon le Ministère de l'Agriculture, le taux d'utilisation des engrais est de 4 kg par hectare par an. Cette utilisation très faible des engrais s'explique par leur coût élevé et par la nature même du modèle agricole sud-soudanais, caractérisé par la domination des exploitations familiales de subsistance basées sur les méthodes traditionnelles de cultures. 83% des ménages agricoles sont en effet des petits exploitants cultivant en moyenne une superficie de 0,4 à 0,5 ha, avec des rendements particulièrement faibles qui ne dépassent pas 0,4 t/ha pour les principales cultures vivrières. Si l'utilisation de résidus de récolte et de fumier organique provenant du bétail est répandue dans certaines zones, elle reste largement insuffisante. Par ailleurs, l'absence de méthodes appropriées d'exploitation provoque une détérioration rapide des terres causant la perte de leur équilibre nutritionnel. Selon le Centre International de Développement des Engrais (IFDC), la concentration en calcium et en potassium dans les sols est adéquate pour la majorité des cultures. Néanmoins, les matières organiques (nitrogène et phosphore) sont en moyenne en dessous des seuils critiques.⁶

Des contraintes de financement significatives malgré certaines initiatives des bailleurs de fonds

L'intensification de l'utilisation des engrais est contrainte par le manque de capital et d'accès aux financements même si certaines initiatives marginales existent du côté des bailleurs de fonds. Depuis 2024, le IFDC met ainsi en place un projet visant à l'amélioration de la production agricole dans les comtés de Magwe, Yambio et Djouba, en fournissant des engrais en fonction des besoins identifiés. En 2022, la Banque africaine de développement (BAD) a octroyé une subvention de 8,1 M USD pour soutenir la production alimentaire. Ce projet cherche à stimuler la productivité agricole dans cinq Etats en offrant 30 millions de tonnes d'engrais aux agriculteurs.

A ces contraintes liées au financement, s'ajoutent les coûts élevés de main d'œuvre et de production. Enfin, il existe très peu d'études scientifiques relatives aux caractéristiques des sols permettant d'en connaître les besoins en nutriments.

16

⁶ Étude réalisée sur des échantillons collectés à Juba, Magwi et Yambio



Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie



Par le SE de Dar es Salam

Le secteur des engrais en Tanzanie : un secteur clé pour le développement de l'économie, encore dépendant des importations

Avec une consommation d'engrais de plus de 580 000 tonnes en 2022, la Tanzanie constitue un marché croissant mais encore modeste en Afrique. Le niveau de fertilisation s'élève à 19 kg par hectare et reste nettement inférieur à l'objectif continental de 50 kg par hectare. Le secteur des engrais connaît un fort développement, la production et les importations d'engrais ayant connu des hausses significatives les dernières années. L'apport en engrais reste dominé par des engrais de base, tels que l'urée, le di-ammonique phosphate et les engrais minéraux composés. Face à l'escalade des prix des matières premières, le gouvernement a mis en place un programme de subventions depuis 2022 visant à atténuer temporairement l'impact des fluctuations des prix des engrais et à favoriser l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le secteur des engrais connaît un fort développement, malgré une dépendance persistante aux importations

L'agriculture représente plus de 25 % du PIB de la Tanzanie, 10 % des recettes d'exportation et près de 66 % de la population active du pays. Les petits exploitants agricoles jouent un rôle dominant dans la production, avec plus de 90 % des terres cultivées. L'utilisation d'engrais dans le pays reste nettement inférieure à l'objectif continental africain de 50 kg par hectare, même si elle a progressé au fil du temps, passant de 15,9 kg par hectare en 2018 à 19 kg par hectare en 2023 (TFRA, 2023). En Tanzanie, les principales cultures utilisatrices sont le café, le thé, le tabac, les noix de cajou et le coton, destinés à l'exportation ainsi que le maïs, le riz et les pommes de terre, principalement destinés à la consommation intérieure.

La production locale d'engrais demeure faible et s'élevait à près de 39 400 tonnes en 2022. La production est toutefois récemment montée en puissance dans le pays et a connu une hausse de 40 % entre 2019 et 2022. La Tanzanie compte sept usines d'engrais, dont trois sont des usines de fabrication, trois des usines de transformation et une usine de fabrication d'engrais organiques. Les principaux engrais produits sont des engrais minéraux composés (NP, NPK) et des engrais organiques (chaux, compost). Environ 60 % des engrais produits dans le pays sont ensuite exportés vers le Burundi et le Kenya.

La taille du marché est relativement modeste. En 2022, les importations d'engrais en Tanzanie représentaient 627 500 tonnes, légèrement inférieur au pic de 2020 (662 900 tonnes). Les engrais simples les plus importés sont l'urée (27 % en 2022), le di-ammonique phosphate (DAP) (24 %) et le NPK (14 %). Quatre pays représentaient, en 2022, près de 60 % des fournisseurs du pays : le Maroc (19 %, DAP et NP), la Finlande (16 %, urée et NPK), la Russie (12 %, DAP et CAN⁷) et la Chine (11 %, AS⁸). Les importations d'engrais en Tanzanie affichent une tendance à la hausse sur une période de 10 ans (+68 % entre 2013 et 2022).

La consommation apparente s'est élevée à 584 313 tonnes en 2022, soit deux fois plus qu'en 2021. Les engrais les plus utilisés en 2022 comprenaient l'urée (26%), le DAP (24 %) et le NPK (16 %). Malgré l'exposition du pays à la guerre Ukraine/Russie, le contrôle des circuits d'approvisionnement et la mise en place de subventions localisées ont permis de soutenir le secteur des engrais en 2022.

Bien qu'importatrice nette, la Tanzanie réexporte des engrais, principalement vers le Burundi et le Rwanda mais aussi vers d'autres pays d'Afrique de l'Est tels que le Kenya, la Zambie, la République démocratique du Congo et le Malawi. En 2022, 107 390 tonnes d'engrais ont été réexportées par la Tanzanie, soit 17% des importations, en baisse par rapport aux trois années précédentes.

⁷ Nitrate d'Ammonium et de Calcium (CAN)

⁸ Sulfate d'ammonium (AS)

En effet, les réexportations ont diminué afin d'assurer la disponibilité des engrais sur le marché local. Les prix élevés des engrais ont aussi affecté les réexportations vers les autres pays.

Le marché des engrais est réglementé par la *Tanzania Fertilizer Regulatory Authority* (TFRA), qui contrôle les importations d'engrais, l'octroi de licences aux distributeurs et la réglementation générale de l'industrie. Les principaux importateurs et distributeurs d'engrais en Tanzanie sont Yara Tanzania Ltd, Export Trading Group et Premium Agro. Premier importateur d'engrais du pays, Yara Tanzania Ltd, a mis en service en 2015 un terminal dédié d'une capacité de plus de 500 000 tonnes par an dans le port de Dar es Salam.

Face à l'escalade des prix des engrais, le gouvernement a mis en place un programme de subventions depuis 2022

En matière de réglementation, la Tanzanie a promulgué la Loi sur les engrais en 2009, revue en 2017 pour s'adapter aux besoins du marché. La Tanzanie n'a toutefois pas de politique spécifique sur les engrais. La Politique agricole nationale de 2013 et le deuxième volet du programme de développement du secteur agricole (ASDP II 2017/2018-2022/2023) reconnaissent néanmoins l'utilisation accrue d'engrais comme une condition préalable pour atteindre les objectifs de développement économique, de sécurité alimentaire et de nutrition en Tanzanie.

Le marché des engrais a connu d'importants bouleversements en 2022 sous le double effet de l'épidémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine. Face à l'escalade des prix des engrais, le gouvernement a mis en place un programme de subventions ciblées pour la campagne agricole 2022-2023, visant à atténuer temporairement l'impact des fluctuations des prix des engrais et à favoriser l'accès des producteurs aux intrants agricoles. Le gouvernement a ainsi fourni 150 Mds TZS (58 M USD) sous forme de subventions à l'importation, les producteurs et les entreprises de commerce d'engrais devant s'enregistrer auprès de la TFRA, afin de recevoir les subventions. Un Système d'approvisionnement en engrais en vrac (FBPS) est également entré en vigueur afin de plafonner les prix des engrais pour les agriculteurs inscrits au programme. Les engrais subventionnés étaient identifiés (code-barres, étiquette spéciale) afin de les différencier des produits non subventionnés sur le marché. A la fin août 2022, près d'un million d'agriculteurs étaient inscrits au programme de subvention pour les engrais.

Afin d'améliorer l'accès des producteurs à des engrais de meilleure qualité, le gouvernement a étendu son soutien au programme de subventions des engrais à la saison 2023-2024. Les engrais bénéficiant de subventions comprennent notamment le DAP, l'URÉE, le CAN, l'AS et le NPK, avec des fourchettes de prix minimales et maximales. Les taux de subvention varient de 10,22 % à 27,84 % pour les engrais importés et de 8,54 % à 22,38 % pour ceux fabriqués localement. Selon les projections, environ 7 millions de producteurs seront inscrits au programme de subvention des engrais d'ici 2025-2026.

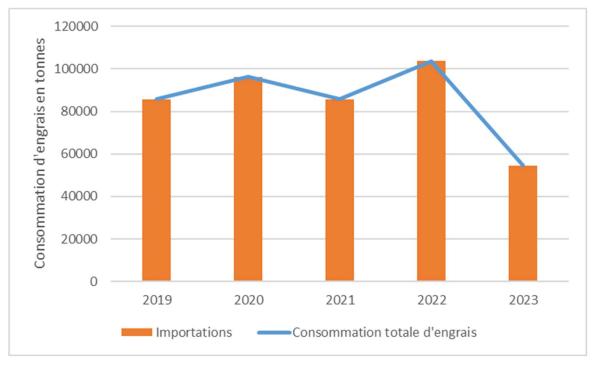
Des obstacles freinent le développement de l'utilisation d'engrais en Tanzanie

Malgré le programme de subventions en place depuis 2022, les engrais industriels demeurent chers et faiblement accessibles selon les régions pour les petits exploitants, qui jouent un rôle dominant dans la production agricole en Tanzanie. Ces derniers favorisent de ce fait l'utilisation d'engrais naturels. Le manque de connaissances des engrais, de faibles capacités technologiques et d'infrastructures sont d'autres défis auxquels sont confrontés les agriculteurs.

Le secteur fait également face à un déficit de financement d'environ 150 M USD pour que la Tanzanie atteigne l'objectif d'Abuja de 50 kg/ha d'utilisation d'engrais (BAD). Le sous-financement du secteur, du fait d'un manque de garanties fiables et de la perception d'un risque élevé, affecte négativement les flux d'échanges sur l'ensemble de la chaîne de valeur des engrais et limite la diffusion des technologies permettant d'améliorer la productivité en Tanzanie.

Des investissements limités de la part du secteur privé limitent également le développement du secteur des engrais. Les coûts de conformité et les exigences d'enregistrement des produits, longues et coûteuses (un essai de trois ans au coût de 10 000 USD par an est obligatoire pour les nouveaux engrais), pèsent sur les investisseurs privés, et limitent de potentiels investissements en recherche et développement pour la production locale.

Enfin, la Tanzanie reste particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs, qui affectent directement le prix des engrais, dans un contexte global particulièrement turbulent.



Source Africa Fertilizer

Graphique 1 : consommation apparente d'engrais en Tanzanie

Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

Communauté de l'Afrique de l'Est						
Indicateurs Pays	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
Population (M hab.) BM 2022	12,9	54,0	47,2	13,8	10,9	65,5
Croissance démographique (%) BM 2022	2,7	1,9	3,0	2,3	1,5	3,0
Doing Business (classement) 2020	166	56	116	38	185	141
Rang Indice de corruption - Transparency international 2023	162	126	141	49	177	87
Macroéconomie						
PIB (Mds USD) FMI 2023	4,2	108,9	51,8	14,0	7,3	79,4
PIB par habitant (USD) FMI 2023	325	2 113	1 139	1 039	486	1 254
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	2,7	5,5	4,8	6,9	-0,1	5,0
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	27,0	7,7	5,4	14,0	40,2	4,0
Finances Publiques						
Solde budgétaire, dons compris (% PIB) FMI 2023	-9,1	-5,3	-5,0	-5,5	8,0	-3,5
Dette publique (% PIB) FMI 2023	62,8	73,3	49,9	62,1	54,1	46,3
Dette publique extérieure (% PIB) FMI - REO 2023	27,6	33,5	28,9	55,7	-	26,3
Echanges						
Balance des biens (% PIB) CNUCED 2022	-24,4	-12,9	-10,4	-10,4	-5,2	-9,4
Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2023	13,5	168,9	42,9	37,2	3,1	64,4
Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2023	3,6	144,8	29,0	5,8	0,5	46,5
Balance courante (% PIB) FMI 2023	-13,3	-3,9	-7,7	-11,7	1,7	-5,3
Transferts de la diaspora (% PIB) BM 2022	1,6	3,6	2,5	3,6	1,3	0,8
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	2,2	3,0	3,4	3,7	0,5	3,8
Développement						
IDH BM 2022	0,42	0,60	0,55	0,55	0,38	0,53
Espérance de vie à la naissance BM 2021	61,7	61,4	62,7	66,1	55,0	66,2
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	65,1	29,4	42,2	52,0	67,3	44,9
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	58	374	128	105	164	234
Notation Dette Souveraine						
S&P	-	В	B-	B+	-	-
Moody's	-	В3	B2	B2	-	B2
Fitch	-	В	B+	B+	-	B+
Politique Monétaire						
Taux directeur*		13,00	10,00	7,50		5,50

^{*}Dernière donnée disponible

Corne de l'Afrique – Djibouti



Par le SE d'Addis Abeba

L'accès aux engrais à Djibouti : un levier mineur de la lutte contre l'insécurité alimentaire à Djibouti, en l'absence de potentiel agricole

Compte tenu d'un contexte climatique et pédo-hydrologique défavorable, le secteur agricole est très peu développé; il représenterait, en moyenne, entre 1% (Banque Mondiale) et 2% (FAO) du PIB⁹. La production agricole ne couvre que 10% de la consommation alimentaire nationale. Au total, seules 9 896 tonnes de végétaux auraient été produites en 2019/2020, selon les données de l'Institut de la Statistique de Djibouti. La production se limite à la pratique ponctuelle du maraichage et de l'arboriculture le long des cours d'eau. Le manque d'eau (taux de précipitations annuel de 13 cm), les limitations en terre arable (1000 km2 soit 4,3% du territoire) et la salinité des sols rendent difficile le développement de céréales.

La très faible disponibilité des intrants agricoles au niveau national compte parmi les principaux (mais pas unique¹⁰) facteurs contraignant le développement de l'agriculture. Le niveau de fertilisation s'établit à 17 kg/ha/an¹¹, un niveau très en-deçà de l'objectif de 50 kg fixé par la déclaration d'Abuja sur les engrais de 2006 et de la moyenne mondiale à 146 kg.

En synergie avec sa politique de lutte contre l'insécurité alimentaire, le gouvernement vise le développement de l'agriculture commerciale via notamment l'augmentation de la production maraichère (objectif également cité dans la feuille de route issue du Sommet de Dakar de janvier 2023¹²). L'accès aux engrais n'est pas identifié comme principal levier pour augmenter les rendements agricoles à Djibouti : la priorité est donnée à l'accès à l'irrigation et au développement de l'industrialisation.

Djibouti sert de principale plateforme de transit pour les importations d'engrais éthiopiennes. En 2022, le pays réceptionnait 579,3 MUSD¹³ d'engrais, la quasi-totalité de ce volume étant réexporté vers le marché éthiopien. Le monopole de Djibouti sur ces flux pourrait être menacé à court terme, le gouvernement éthiopien ayant communiqué en mars 2024 son souhait de voir une partie de ses importations d'engrais transiter par le port de Lamu en accord avec sa stratégie globale de diversification des corridors d'approvisionnement de l'Éthiopie. Notons la construction du port minéralier à Tadjourah en 2017 pour les exportations de minerais éthiopiens (notamment de potasse issue du Nord de l'Ethiopie) qui pourrait également avoir vocation à servir la production d'engrais régionale.

⁹ L'élevage, lié à la culture nomade, représente la principale activité agricole du pays (3/4 du PIB agricole).

¹⁰ Sont à lister également le faible niveau de structuration des agriculteurs, les difficultés d'accès aux services (vulgarisation, finance, commercialisation), la non-maîtrise des nouvelles techniques culturales, l'absence d'infrastructures de stockages (chambre froide) des produits périssables, la concurrence des produits des pays limitrophes où les facteurs de production coûtent moins cher qu'à Djibouti.

¹¹ Banque Mondiale, 2021

¹² Production de 55 000 T pour couvrir 90% des besoins au niveau national.

¹³ Base de données UN COMTRADE



Corne de l'Afrique - Erythrée



Par le SE d'Addis Abeba

Une agriculture vivrière peu consommatrice d'engrais, qui pourrait bénéficier de l'exploitation de la potasse locale

L'Erythrée est peu consommatrice d'engrais, pour des raisons d'accessibilité et de coût, les agriculteurs étant peu soutenus par le gouvernement pour se fournir en engrais synthétiques. De plus, les conditions du pays font que la consommation d'intrants synthétiques est risquée, l'utilisation d'engrais pouvant se révéler inefficace pouvant être rendue inefficace par un manque de précipitations. Toutefois, le pays dispose d'une réserve importante de potasse (utilisé pour la fabrication d'engrais potassiques K) qui pourrait à moyen terme devenir une source d'approvisionnement importante de l'agriculture locale, et même devenir le premier poste d'exportation du pays.

Un accès aux engrais extrêmement limité pour les agriculteurs

La **consommation d'engrais en Erythrée est très faible**, estimée à 3kg/hectare (ha), alors que la moyenne en Afrique sub-saharienne se situe à 22,6kg. Ces chiffres sont largement en-deçà de la consommation moyenne de l'Union Européenne (150 kg/ha), et des objectifs fixés en 2006 par la déclaration d'Abuja, signée par les membres de l'Union Africaine et visant à atteindre 50 kg d'éléments nutritifs par hectare de terre arable d'ici 2015.

L'Erythrée ne produit pas d'engrais synthétiques, et importe la quasi-totalité de ses besoins en engrais. L'Erythrée a importé pour 6,6 MUSD d'engrais en 2022, majoritairement du nitrate d'ammonium (6 000 t), et de faibles quantités d'urée (100 t) et de phosphate de diammonium (88 t). De manière générale, l'accès aux engrais synthétiques est extrêmement limité pour les agriculteurs, en raison du coût très élevé des intrants. Face à cela, le gouvernement fournit ponctuellement des engrais à un prix raisonnable aux agriculteurs. Toutefois, l'aide gouvernementale est très limitée, en raison d'une faible capacité budgétaire et d'un accès aux devises étrangères restreint.

A côté de ces difficultés d'ordre économique, la situation météorologique érythréenne rend d'autant plus complexe la consommation d'engrais. En effet, l'Erythrée dispose de conditions climatiques particulières, caractérisée par une grande variation météorologique et une imprévisibilité des précipitations. Avec de bonnes pluies, le pays peut produire jusqu'à 60 % de ses besoins alimentaires, tandis que la productivité peut diminuer jusqu'à 25 % des besoins alimentaires nationaux dans des conditions plus difficiles. Ainsi, en l'absence de maîtrise de l'eau, les agriculteurs courent le risque de ne pas obtenir un rendement suffisant pour couvrir le coût des engrais, ce qui les conduit à limiter leur utilisation d'intrants agricoles.

Une stratégie nationale centrée sur les engrais organiques, faute de moyens

Face à la difficulté chronique de se fournir en engrais synthétiques, les agriculteurs érythréens se tournent en majorité vers les engrais organiques (compost, fumier). Afin d'encourager cette pratique, le gouvernement érythréen a lancé une initiative nationale visant à développer la production d'engrais organiques dans le pays. En 2021, le ministère de l'agriculture (MoA) et le ministère des ressources marines (MoMR) ont formé un comité national conjoint et ont lancé une production d'engrais organiques, à base de poisson et d'algues marines. Le lancement de cette initiative a été suivie d'une conférence nationale sur les engrais organiques en 2023, visant à évaluer les progrès effectués depuis 2021. Toutefois, la stratégie nationale reste modeste et la production extrêmement limitée. Seulement quelques centaines de litres d'engrais liquides ont été produits, et ont servi pour des essais dans différentes régions du pays.

Une dépendance aux importations qui pourrait s'atténuer grâce à l'exploitation d'une mine de potasse

Si l'Erythrée est entièrement dépendante des marchés internationaux pour se fournir en engrais synthétiques, l'exploitation des ressources en potasse du pays pourrait changer la situation du pays vis-à-vis de l'accès aux intrants agricoles. En effet, l'Erythrée dispose d'une mine de potasse, la mine de Colluli, détenue à parts égales entre la compagnie chinoise Sichuan Road and Bridge Group (SRBG) et l'Eritrean National Mining Corporation (ENAMCO). Selon les estimations, la mine contiendrait 1,1 Mds de tonnes de minerai, soit l'équivalent de 200 ans de production. Ainsi, durant la première phase du projet, la mine devrait produire 472 000 tonnes de sulfate de potassium par an, et jusqu'à 944 000 t par an à partir de la deuxième phase.

Cette production de potasse pourrait surtout bénéficier à l'agriculture érythréenne, notamment en augmentant de manière significative la disponibilité des engrais dans le pays. Selon un rapport de l'ONU, 10% de la production de potasse pourrait être allouée à l'Erythrée à prix coutant. Ainsi, cette **mine pourrait contribuer à la sécurité alimentaire du pays à moyen terme**, en rendant accessible les engrais pour la consommation domestique et ainsi augmenter les rendements agricoles. La mine de Colluli pourrait également contribuer de manière significative à l'économie du pays, notamment via la dynamisation des exportations. L'ONU estime que ce **projet minier pourrait contribuer à 50% des exportations du pays** d'ici à 2030, tout en créant plus de 10 000 emplois.

Corne de l'Afrique - Ethiopie



Par le SE d'Addis-Abeba

Les engrais : un bien de première nécessité pour l'Ethiopie

Ayant longtemps repoussé l'utilisation des engrais, l'Ethiopie devient de plus en plus dépendante du produit, avec un sol qui se dégrade rapidement. En 2024, l'Ethiopie vise à importer 19,4 M t d'engrais pour un coût de 930 MUSD. Cependant, le manque d'efficience des achats réalisés par le gouvernement, ainsi que des facteurs exogènes comme l'insécurité à l'intérieur et l'instabilité à l'extérieur du pays, rendent l'approvisionnement et la distribution plus difficiles. La pénurie d'engrais durant les trois dernières années a réduit le rendement des terres et a conduit à la création d'un marché noir. Le gouvernement a cependant mis en place des réformes permettant une acquisition plus simple des intrants et cherche à atteindre l'autosuffisance à travers le développement de ses propres moyens de production.

Une demande en hausse

Les engrais chimiques ont été introduits en Ethiopie dans le cadre du programme *Freedom from Hunger* de la fin des années 1960. Bien qu'inférieure à d'autres pays en développement, l'utilisation des engrais a connu une augmentation relativement importante jusqu'aux années 2000 (passage de 3 500 tonnes métriques au début des années 70 à 140 000 tonnes métriques dans les années 90). Le chiffre n'a atteint 650 000 tonnes métriques qu'en 2012. L'utilisation d'engrais en Ethiopie était de 47,59 kg/ha en 2022 contre 32,47 en 2021, faisant de l'Ethiopie l'un des 5 pays africains sur la voie d'atteindre l'objectif de 50kg/ha de la déclaration d'Abuja pour la révolution verte en Afrique, un objectif initialement fixé pour 2015. Le gouvernement éthiopien (GoE) subventionne l'achat d'engrais à hauteur de 30 %. Si le montant réel de subvention est passé de 21 Mds ETB (367,7 MUSD) en 2023 à 16 Mds ETB (280 MUSD) en 2024 (montant estimé par le gouvernement), ceci est principalement dû à la baisse des prix sur le marché international.

Une chaîne de valeur créatrice de pénurie

L'Ethiopie n'est pas un pays producteur d'engrais mais possède cinq centres de mélange (quatre dans la région Oromia et un au Tigré). Ces derniers ont été construits à un coût total de 1,2 M USD et lancés en 2015 dans le cadre du programme national de mélange d'engrais. Cependant, les 5 unités de mélange sont tombées en panne en 2016 suite à l'importation pour mélange de 75 000 t d'engrais à base de bore de l'entreprise Yara Switzerland, qui ne correspondait pas à la qualité nécessaire, ayant endommagé les machines. Le groupe OCP a tenté de relancer les centres en 2018 mais ils ont finalement cessé leurs activités en 2019. Actuellement, le gouvernement est en discussion avec le même groupe pour redémarrer les opérations.

La période où la demande d'engrais est la plus importante s'étale de février à août et l'engrais doit être acheminé sur place 3 mois avant le début de la période des semis afin d'assurer une meilleure distribution. Dans le cas où le gouvernement importe les matières premières afin de mélanger l'engrais sur place, les intrants doivent être importés 4 à 5 mois à l'avance. Les cultivateurs de céréales (teff, blé, maïs, orge et sorgho) reçoivent 90 % de l'engrais importés tandis que le reste est alloué aux cultures de rente (café, fleurs, oléagineux, légumineuses). L'achat d'engrais est quant à lui réalisé selon une directive qui fait des appels d'offres internationaux le seul moyen d'acheter le produit.

Les plus importants partenaires de l'Ethiopie en termes d'approvisionnement sont le Maroc, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis et la Mauritanie, le Maroc détenant la part la plus conséquente. Le groupe OCP, majoritairement détenu par l'Etat marocain, reste le plus grand partenaire de l'Ethiopie en termes d'approvisionnement en engrais. Entre 2010 et 2014, les principaux types d'engrais utilisaient par l'Ethiopie étaient l'urée et le Diammonique phosphate (DAP).

Suite à l'introduction d'engrais de type NPS (azote, phosphore et soufre) en 2015, le DAP a cessé d'être importé. En 2022, les engrais de type NPS représentaient 61,71 % des importations tandis que la part de l'urée était de 37,05 %. D'autre part, pour l'année fiscale 2024, le ministère de l'agriculture a souhaité commander 2,3 M t d'engrais, un chiffre qui a été réduit à 1,94 M t par le ministère des finances, faute de moyens budgétaires. Parmi les 1,94 M, l'achat de 1,58 M t est déjà conclu, la part d'engrais de type NPS représentant 70,9 % du total, contre 29,1 % d'urée.

Une utilisation et une distribution semées d'obstacles

L'Ethiopie connait un appauvrissement et une acidification significatifs de son sol. Ceci est principalement dû à l'érosion, la déforestation, la surexploitation, le surpâturage et la mauvaise gestion des terres cultivées. Ainsi, l'utilisation de l'engrais chimique est importante pour continuer à cultiver la terre. Cependant, les prix internationaux élevés de l'engrais limitent l'approvisionnement en la matière, posant un danger pour la sécurité alimentaire. D'autres part, ces prix internationaux entrainent une augmentation sur le marché local, dissuadant les agriculteurs qui pour la plupart détiennent des terrains de moins d'1 hectare d'en acheter. Entre 2021 et 2022, une augmentation des prix de l'engrais d'environ 180 % a été observée, due principalement à la pandémie de covid 19 et la guerre russo-ukrainienne, affectant les deux producteurs mondiaux d'engrais les plus importants. Le gouvernement éthiopien n'a pu s'approvisionner en engrais qu'à hauteur de 626 072,74 t en 2021 contre 1,99 M t en 2020, causant une pénurie massive. Bien que l'importation d'engrais ait doublé en 2022 en passant à 1,27 M t, l'offre était bien inférieure à la demande, comme à nouveau en 2023, lorsque le gouvernement n'a pu importer que 1,39 M t. L'approvisionnement inférieur au besoin aurait entrainé des rendements plus faibles en 2023.

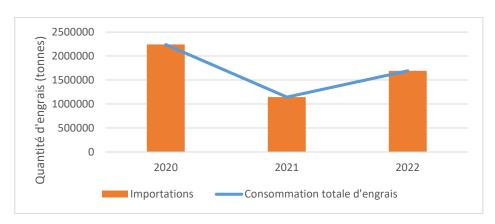
Un deuxième facteur qui devient une entrave pour la bonne utilisation de l'engrais est l'absence de tests préalables pour déterminer les besoins spécifiques des terrains, sujet d'autant plus sensible dans un pays où la dégradation du sol se fait à un rythme élevé. Une cartographie des besoins en engrais est indispensable pour en assurer une meilleure utilisation, l'absence de celle-là induisant une application aléatoire qui peut réduire le rendement de manière significatif. En outre, la directive concentrant l'importation d'engrais dans les mains du seul gouvernement a eu des répercussions sur l'approvisionnement. L'Etat exerçant un monopole en la matière, la distribution d'engrais se fait souvent en retard et/ou n'est pas suffisante. Enfin, des facteurs exogènes, comme l'instabilité à l'intérieur (guerre au Tigré, conflits en Amhara, insécurité en Oromia et dans le reste du pays) et à l'extérieur du pays (insécurité dans la mer rouge) retardent l'approvisionnement en engrais. De ce fait, pour l'année fiscale 2024, le gouvernement n'a pu distribuer que 102 000 t d'engrais jusqu'en mars 2024. La création d'un marché noir a aussi été constaté sur les 3 dernières années en raison de la pénurie.

Les nouveaux développements dans le domaine

L'autosuffisance et la substitution à l'importation sont deux priorités désormais affichées régulièrement par le gouvernement. La production d'engrais est pleinement concernée par cette politique comme l'illustre le projet de construction d'une usine de production d'engrais proche de la ville de Dire Dawa, dans l'Est du pays. L'idée initiale était de monter une usine constituée par le groupe OCP en partenariat avec le *Chemical Industries Corporation* (CIC) qui est une organisation gouvernementale de développement en charge de 5 usines chimiques, pour un coût initialement estimé à 3,7 Mds USD. La capacité annuelle de production s'élèverait à 3,4 M t avec une partie destinée à l'exportation. Cependant, le coût étant élevé, le GoE a décidé de se focaliser sur une production destinée seulement au marché local avec un investissement représentant la moitié du coût initialement envisagé. En plus de l'objectif de monter une usine de production, le GoE souhaite revitaliser les 5 centres de mélanges d'engrais qui ont cessé leur activité en 2019. A cet effet, le GoE travaillera en partenariat avec le groupe OCP.

Le projet, l'une des priorités absolues du gouvernement dans le domaine économique, devait dépendre au départ du gaz extrait de l'Ogaden et potentiellement d'autres intrants domestiques : la potasse issue des mines éthiopiennes et l'hydrogène vert à produire à partir des énergies renouvelables domestiques. Aucun de ces développements amont ne s'est réellement matérialisé pour l'heure, et l'entreprise chinoise Poly GCL chargée de l'exploration et de l'exploitation du gaz de la région somalie éthiopienne, s'est montré jusqu'ici incapable d'engager les travaux en vue de la production. Ce gaz devait du reste être acheminé à Dire Dawa (puis à un terminal de liquéfaction djiboutien hypothétique) par un gazoduc qui reste à financer et construire.

Dans le volet importation d'engrais, le gouvernement a révisé une directive en octobre 2023 permettant d'importer le produit à travers des achats directs, la négociation diplomatique, l'importation par les entités privées ainsi que des appels d'offres restreints. La diversification en approvisionnement devra assurer l'arrivée à temps des engrais pour la saison des semis. Deux entreprises ont été identifiées par le gouvernement pour fournir l'engrais au marché éthiopien : le groupe OCP pour les types NPS et le *Korean Samsung C&T Company* qui sera en charge de l'approvisionnement en urée. Bien que les entreprises privées aient la possibilité de se lancer dans l'importation d'engrais, le secteur n'est pas ouvert aux entreprises étrangères installées en Ethiopie.



Source Africa Fertilizer

Graphique 1 : consommation apparente d'engrais en Ethiopie

Corne de l'Afrique - Soudan



Par le SE de Khartoum

Les engrais au Soudan

Le Soudan compte quasiment uniquement sur l'importation pour assurer ses besoins en engrais. Le volume du marché, dont la part de la production locale est peu significative, est estimé à 300 MUSD. Cependant le besoin réel serait de 1 MUSD, avec un potentiel encore plus important. L'ouverture de l'importation des engrais pour le secteur privé en 2021 a mis fin à des pratiques de corruption qui caractérisaient le monopole de l'importation par la banque agricole. Les principaux fournisseurs sont l'Egypte et les pays du golfe. Il existe des importations d'origine européenne mais qui passent par les pays du Golfe. L'exploitation agricole étant basée sur les pratiques traditionnelles, l'utilisation des engrais est faible et couvre seulement 40 % des zones de cultures irriguées et 10 % des zones pluviales. Cette estimation est basée sur l'échange d'informations entre agriculteurs et non pas sur des études scientifiques des sols. La généralisation d'une utilisation systématique des engrais est également entravée par le manque de cadres institutionnels et de contrôle solides.

Une utilisation d'engrais limitée étant donné le besoin, et un volume du marché faible avec un potentiel important

Le Soudan importe presque tous ses besoins en engrais. Les dernières statistiques disponibles de la Banque centrale indiquent l'importation de 210 000 tonnes (83 MUSD) en 2021, contre 258 000 tonnes (84 MUSD) en 2020 et 475 000 tonnes (151 MUSD) en 2019. Cependant, à dire d'experts, ces chiffres ne représentent que la moitié des volumes réels. En effet, bien que l'importation d'engrais, exemptée des douanes et de la TVA, relevait d'une situation de quasi-monopole de la banque agricole qui bénéficiait d'un taux de change très favorables, des quantités non négligeables sont importées de manière irrégulière par des sociétés appartenant à l'armée et par d'autres proches du pouvoir. Après l'unification des taux de change (février 2021), le secteur privé en est devenu le principal importateur avec 70 % des importations. Cela a mis fin à la corruption qui caractérisait certains appels d'offres rédigés de manière à favoriser des distributeurs proches du pouvoir.

Le pays est très en retard dans l'utilisation d'engrais par rapport aux autres pays comparables. Seulement 40 % des zones de culture irriguée et 10 % des zones de culture pluviale utilisent des engrais. Certaines cultures, notamment des monocultures comme le sorgho, où la jachère est peu utilisée, n'ont pas recours aux engrais alors qu'ils seraient nécessaires. Ainsi le marché des engrais est-il estimé à 300 MUSD, alors que le vrai besoin serait au moins de 1 Md USD, avec un potentiel encore de loin supérieur à ce chiffre. Une démonstration dans 4 ha de sorgho dans la zone de Doka, au Sud de Gadarif, a eu comme résultat une augmentation entre 300 % et 400 % de la productivité. De plus, dans l'absence des études systématiques des sols des différentes zones de cultures, l'utilisation des engrais est souvent basée sur des informations échangées par les agriculteurs.

Historiquement, l'urée, le DAP et le triple superphosphate (TSP) étaient les principaux engrais importés, en provenance de l'Egypte, des EAU, de l'Arabie Saoudite, du Sultanat d'Oman (origine iranienne), de l'Ukraine et de la Russie. Dorénavant les engrais à base de fer, le zinc, le magnésium, etc. importés depuis l'Angleterre ou la France sont également disponibles sur le marché. Les principaux importateurs sont les groupes CTC, DAL, Mahgoub Sons et récemment ZADNA. Dans les statistiques d'importation, ni la Russie, ni l'Ukraine n'apparaissent parce que les engrais provenant de ces pays sont commercialisés au Soudan par des intermédiaires d'autres pays, notamment les EAU.

La société égyptienne ALTALEI a signé un contrat avec la Banque Agricole pour la production au Soudan de 25 000 tonnes de DAP, dont la matière brute est importée d'Egypte.

Un cadre institutionnel erratique et absence d'un organisme de contrôle

Au Soudan, le cadre réglementaire des importations d'engrais n'est pas clairement défini. Il n'y a pas d'organisme de contrôle des engrais à la différence des pesticides (National pesticides Council). Le bureau en charge du contrôle de la qualité des importations, dépendant du Secrétaire général du ministère de l'agriculture, n'a que très peu de moyens. L'importation doit seulement remplir un certain nombre de normes définies par la *Sudan Standards Metrology Organization*. En pratique, cette autorité, tout comme le ministère de l'agriculture, manque de moyens techniques pour vérifier la conformité des importations. L'origine géographique de 80 % des engrais ne serait pas tracée. Enfin, le pays recevait des quantités non négligeables de dons d'engrais de la part des Emirats-Unis et de l'Arabie Saoudite.

Faibles niveaux de formation générale des agriculteurs et de capacités institutionnelles

Bien qu'en progrès, le niveau de formation générale des agriculteurs est encore faible et handicape la généralisation des pratiques agricoles vertueuses. A cela s'ajoute le manque de capacités des institutions agricoles nécessaires à l'élaboration et la mise en place de politiques et de programmes d'accompagnement des agriculteurs. Le manque d'accès au financement est un autre obstacle majeur. Du fait de la réticence des banques commerciales à financer le secteur agricole, considéré comme à haut risque, la banque agricole est presque l'unique source de financement de l'agriculture, mais à des conditions dissuasives. Malgré la présence de phosphore au Soudan, dans les Etats du Sud Kordofan et du Nil, l'exploitation du minerai nécessite un fort investissement et se heurte à de nombreux problèmes comme le manque d'infrastructures industrielles et d'accès à l'électricité ainsi qu'un environnement des affaires défavorable.

Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

Corne de l'Afrique					
Indicateurs Pays	Djibouti	Erythrée**	Ethiopie	Soudan	Somalie
Population (M hab.) BM 2022	1,1	3,7	123,4	46,9	17,6
Croissance démographique (%) BM 2022	1,4	1,7	2,5	2,6	3,1
Doing Business (classement) 2020	112	189	159	171	190
Rang Indice de corruption - Transparency international 2023	130	161	98	162	180
Macroéconomie					
PIB (Mds USD) FMI 2023	4,0	2,7	159,7	25,7	11,7
PIB par habitant (USD) FMI 2023	3 907	715	1 511	537	728
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	7,0	2,9	7,2	-18,3	2,8
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	1,8	6,4	30,2	171,5	6,1
Finances Publiques					
Solde budgétaire, dons compris (% PIB) FMI 2023	-2,6	-0,1	-2,5	-3,3	0,1
Dette publique (% PIB) FMI 2023	60,8	146,3	38,0	316,5	0,0
Dette publique extérieure (% PIB) FMI - REO 2023	-	45,8	18,2	-	-
Echanges					
Balance des biens (% PIB) CNUCED 2022	-22,8	-26,4	-9,3	-22,9	-5,2
Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2023	100,6	3,1	348,9	37,2	34,8
Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2023	1,4	0,3	83,2	71,3	15,9
Balance courante (% PIB) FMI 2023	23,5	14,1	-2,9	-5,4	-9,6
Transferts de la diaspora (% PIB) BM 2022	1,6	-	0,3	2,9	21,4
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	n.c	-	0,6	n.c	-
Développement					
IDH BM 2022	0,52	0,49	0,49	0,52	0,38
Espérance de vie à la naissance BM 2021	62,3	66,5	65,0	65,3	55,3
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	19,1	n.c.	27,0	15,3	n.c.
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	392	199	154	468	40
Notation Dette Souveraine					
S&P	-	-	SD	-	-
Moody's	-	-	Caa3	-	-
Fitch	-	=	RD	-	-
Politique Monétaire					
Taux directeur*	-	-	-	-	-

^{*}Dernière donnée disponible

^{**}Données FMI du WEO d'avril 2023

Océan Indien - Comores



Par le SE de Tananarive

Les engrais aux Comores, un secteur de niche en cours de structuration

Bien que l'agriculture soit essentielle à l'économie du pays, la valeur ajoutée de celle-ci représentait 36,4% du PIB en 2022 selon la Banque mondiale, elle se caractérise par une faible productivité. Cette dernière s'explique notamment par une utilisation limitée des intrants agricoles, dont les engrais. Ceux-ci sont principalement utilisés pour les cultures maraîchères. A l'inverse, les cultures vivrières font pas ou peu appels à ces produits. Selon une étude de la FAO et du ministère de l'Agriculture comorien, seuls 20% des agriculteurs de l'échantillon étudié utilisaient des engrais et des pesticides. Le marché des engrais aux Comores est de taille très modeste. En 2022, les importations d'engrais se sont élevées à 369 000 USD. La Banque africaine de développement, via le projet AEFPE-Comores, soutient la structuration de la filière agricole en vue d'améliorer la sécurité alimentaire de l'archipel. Un cadre sur la subvention des intrants agricoles et un projet de loi pour moderniser la réglementation applicable aux intrants agricoles sont en cours d'élaboration dans le cadre de ce projet.

Un marché des engrais de petite taille et dépendant des importations.

L'agriculture aux Comores se caractérise par une grande diversification des productions et une faible productivité. Cette situation résulte principalement d'une faible mécanisation agricole, de la petite taille des parcelles et d'une utilisation limitée des intrants, dont les engrais. La production agricole locale ne couvrirait ainsi que 45% des besoins alimentaires du pays, ceux-ci seraient par ailleurs en croissance de 4% par an¹⁴. D'après une étude du Cirad et de l'INRAPE¹⁵, il y aurait 80 000 exploitations agricoles dans le pays, dont 54% seraient localisées à Anjouan, 38% à Grande Comore et 8% à Mohéli. Celles-ci ont une surface agricole utile moyenne de 1,6 ha. Environ 45 000 ha, soit 35 % de la surface agricole du pays, sont dédiés aux cultures vivrières. Les espèces vivrières cultivées nécessitent peu de fertilisants.

Les agriculteurs ont principalement recours aux engrais pour les cultures maraîchères. L'utilisation des engrais mesurée en kg par hectare de terres arables était de 1,9 kg en 2021 contre 3,4 kg en 2020 selon des données de la FAO et de la Banque mondiale. Selon une étude de 2021 de la FAO et du ministère de l'Agriculture (MAPETA)¹⁶, seuls 20% des agriculteurs de l'échantillon étudié utilisaient des engrais (chimiques ou organiques) et des pesticides. Ces intrants servaient principalement dans les cultures dédiées à la production de légumes. Les résultats de l'étude indiquent une consommation assez faible d'intrants pour l'agriculture du pays.

Les engrais utilisés dans l'archipel sont généralement du type NPK (notamment : 15.15.15), mais peuvent aussi comporter deux éléments fertilisants (NP ou PK), du sulfate de sodium (Na₂SO₄) ainsi que du chlorure de potassium (KCl)¹⁷. Par ailleurs, des engrais organiques, comme le compost ou fumier, sont parfois utilisés.

Le marché des engrais aux Comores est de taille très modeste. Le pays a importé pour 369 000 USD d'engrais en 2022, contre 512 000 USD en 2021, soit un volume en baisse de -27,9% (voir annexe 1). En 2021, les trois principaux pays fournisseurs d'engrais de l'archipel étaient respectivement la Tanzanie (48,1%), la France (21,1%) et l'Afrique du Sud (14,7%)¹⁸.

¹⁴ Compact Union des Comores pour l'alimentation et l'agriculture, Union africaine, 34p

¹⁵ Bonnec T., Adam B. Diagnostic de filières semences et plants en Union des Comores, Pomme de terre – Manioc – Maïs – Légumineuses. CIRAD, INRAPE. 2022. 65p.

¹⁶ FAO. 2024. Rendements et production agricoles aux Comores. Économie du développement agricole de la FAO. Note de politique n° 69. Rome.

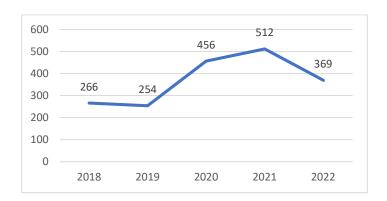
¹⁷ Banque africaine de développement et ministère de l'Agriculture des Comores, *Appui à l'élaboration et validation de la législation agricole, d'une loi sur les intrants agricoles, décret et arrêté d'application* (Rapport final), 2023, 77p

¹⁸ Données de Trade map

Une politique nationale des engrais en cours de structuration grâce au soutien des bailleurs internationaux.

Les bailleurs de fonds jouent historiquement un rôle moteur dans la structuration du secteur agricole au Comores. Ainsi, la Centrale d'approvisionnement des professionnels agricoles des Comores (CAPAC) a été créée en 2000 dans le cadre du projet d'appui à la filière intrant agricole (PAFIA) financé par l'Agence française de développement (AFD). Cette centrale, qui avait la charge d'importer et de vendre l'essentiel des intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires), a fortement réduit ses activités à la suite de problèmes d'endettement et restreint ses importations d'intrants agricoles. Suite à la baisse d'activité de la CAPAC, des sociétés privées se sont spécialisées dans l'importation d'intrants agricoles. Pour commercialiser ces produits, ces sociétés doivent être inscrites au registre du commerce et être agrées par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE). Cet agrément, qui coûte 250 000 KMF la 1ère année, doit être renouvelé chaque année au prix de 30 000 KMF¹⁹. L'INRAPE, créé en 1994, est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Cet institut a notamment pour rôle le contrôle de l'importation et les vérifications sanitaires des intrants agricoles. A noter que les intrants agricoles destinés aux activités agricoles (dont les engrais) sont exonérés de droits de douane depuis 2020.

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé en octobre 2022 un don d'environ 5,8 M EUR aux Comores pour soutenir l'accroissement de la production agricole des Comores. Ce don permet notamment de financer le projet d'urgence d'appui à la production agricole (AEFPE) aux Comores qui devrait se terminer d'ici décembre 2024. Concrètement, ce projet a notamment pour objectif de contribuer à l'augmentation de la production de maïs, de patates douces et de pommes de terre en finançant l'acquisition de divers intrants, dont des engrais. Il est prévu de distribuer aux agriculteurs les engrais suivants : 75 tonnes de DAP (composé d'azote et de phosphore), 75t d'urée et 75t de NPK (azote, phosphore et potassium). Des consultants ont également été recrutés pour contribuer à la structuration du secteur agricole, notamment en soutenant l'élaboration d'un cadre sur la subvention des intrants agricoles ainsi qu'une future loi sur les intrants agricoles. Ce projet de loi vise à moderniser et compléter le corpus juridique applicable à ce secteur.



Source : Trademap

Graphique 2 : Importations d'engrais à destination des Comores de 2018 à 2022 (en milliers USD)

¹⁹ Bonnec T., Adam B. *Diagnostic de filières semences et plants en Union des Comores, Pomme de terre – Manioc – Maïs – Légumineuses*. CIRAD, INRAPE. 2022. 65p.

Océan Indien - Madagascar



Par le SE de Tananarive

Un marché des engrais malgache marqué par une forte dépendance aux importations et une stratégie récente d'augmentation de la production locale

La consommation locale d'engrais est encore peu importante à Madagascar, en particulier les engrais chimiques principalement constitués de NPK et d'urée majoritairement importés de Chine. Les exportations d'engrais (sulfate d'ammonium) sont supérieures aux importations, et sont exclusivement le fait du projet minier d'Ambatovy (nickel, cobalt) à destination de pays africains. Le gouvernement vise un développement de la production locale afin de réduire la dépendance aux importations et la sortie des devises à travers la mise en place de petites usines de production d'engrais. Les bailleurs, dont la BAD, contribuent actuellement à mettre à disposition des agriculteurs malgaches les engrais nécessaires à l'accroissement de leur productivité.

Une dépendance aux importations d'engrais, principalement chimiques, dans un pays où la consommation locale demeure faible

La production locale d'engrais chimiques est peu importante à Madagascar. Le pays doit avoir recours aux importations afin de répondre à la demande du marché local. Selon les dernières données disponibles du ministère de l'agriculture malgache, plus de 85 % des surfaces cultivées n'utilisaient aucun fertilisant, contre 12 % d'engrais organiques (d'origine animale ou végétale) et 3 % de fertilisants chimiques ou minéraux²⁰. La majorité des engrais serait destinée aux apports de fertilisants organiques sur les Hautes terres du pays, devant les fertilisants minéraux dans la région Alaotra Mangoro, grenier à riz du pays.

Le marché des engrais se caractérise depuis l'indépendance par des interventions de l'Etat, au travers notamment d'initiatives pour en développer l'usage, telles que des « opérations de productivité rizicole » du ministère de l'agriculture, un Fonds national de garantie durant la 1ère République ou des crédits de la *Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra* (BTM, banque étatique) durant la 2ème République. L'Etat contribue à l'importation et la distribution d'engrais parallèlement au secteur privé, et le prix de vente était inférieur de 20 % à celui du marché. Un désengagement progressif de l'Etat a été initié à partir de 1983, dans le cadre des programmes d'ajustement structurels du FMI, qui ont mené à un abandon graduel des tarifs subventionnés.

Le niveau de consommation d'engrais à Madagascar serait l'un des plus faibles au monde selon le CIRAD en 2023 : 5kg par hectare de terre arable par an. La consommation moyenne avait atteint un pic de 13 kg par ha en 2017 selon la Banque mondiale, avant de connaître une chute entre 2020 et 2021, passant de 10,6 à 3,3 kg par ha de terres arables, soit près de 7 fois moins que la moyenne en Afrique subsaharienne (22,6 kg par ha en 2021).

Selon l'OMC, Madagascar importait en 2023 près de 37 515 tonnes d'engrais pour un coût estimé à 27,6 MUSD, soit une baisse de 7,5 % en valeur par rapport à 2022 (29,8 M USD). Plus de la moitié de la valeur importée d'engrais provient de Chine (56 %), loin devant le Vietnam (17 %) et le Maroc (7 %). 52,8 % du volume importé (19 791 tonnes) correspondent à des engrais chimiques NPK (nitrate, phosphore, potassium) majoritairement en provenance de Chine et du Vietnam. 20,8 % du volume correspondent à des engrais à base d'urée (7 813 t) quasi-exclusivement en provenance de Chine, contre 7,1 % d'engrais contenant de l'azote et du potassium (2 653 t, Chine). Les engrais importés d'origine animale ou végétale ne représentent que 2,8 % du volume (1 038 t, Belgique).

Une forte baisse des importations d'engrais a été observée en 2022 du fait des perturbations de la chaîne logistique mondiale et de l'augmentation des prix des engrais liées au conflit russo-ukrainien. Le volume d'importations a ainsi chuté de 31,7% en 2022, sans que cela ne se répercute toutefois sur les coûts (la valeur des importations n'a augmenté que de 4,6% (de 28,5 à 29,8 M USD).

²⁰ « L'Agriculture à Madagascar : Évolution, chiffres clés et défis ». Janvier 2023. https://agritrop.cirad.fr/603909/1/OA OI Madagascar synthese agriculture%20Vef%20janvier%202023.pdf

De façon contrintuitive, les exportations malgaches d'engrais sont largement supérieures en volume à leurs importations: 93 604 tonnes en 2023, soit une légère baisse de 7 %, équivalant toutefois à de moindres recettes d'exportations de 15,4 M USD. Cette situation s'explique par la faiblesse du recours au engrais, et l'utilisation privilégiée d'engrais d'origine animale ou végétale. Les exportations d'engrais sont quasi-exclusivement composées de sulfates d'ammonium issus du procédé de production du projet Ambatovy, principal projet minier du pays (nickel et cobalt). Elles sont exportées majoritairement vers trois pays africains en 2023 : l'Afrique du Sud (24 %, 22 610 t), le Mozambique (23 %, 21 934 t) et la Tanzanie (18 %, 16 648 t). Dans le cadre d'un partenariat avec le ministère malgache de l'agriculture et le projet Papriz (soutenu par l'agence japonaise de coopération internationale), Ambatovy a par ailleurs fait donation de 500 tonnes de sulfates d'ammonium en décembre 2022 et février 2023 au bénéfice de 86 000 paysans dans 11 régions malgaches, dont Alaotra Mangoro, Analamanga et Atsinanana. Les acteurs du marché malgache des engrais sont principalement locaux, à l'image du groupe Inviso via sa filiale Agrivet, du groupe Trimeta, de Nutrivet Agri ; ainsi que quelques entreprises étrangères (l'Allemand Hoescht ou le mauricien MCFI).

Une stratégie nationale des engrais qui privilégie aujourd'hui la production locale et majoritairement chimique

Une stratégie nationale visant le développement de l'utilisation de l'engrais à Madagascar avait été adoptée en 2006. Elle visait spécifiquement l'utilisation rationnelle et l'augmentation quantitative d'engrais chimiques dans le secteur agricole malgache, tout en renforçant le partenariat public-privé et acter le retrait de l'Etat des opérations de production, d'importation directe, de distribution et de commercialisation des engrais. Le gouvernement malgache a annoncé dans son Plan émergence de Madagascar (PEM) de 2022 un projet de construction d'usines d'engrais pour un coût évalué à 25 M USD, consistant en deux usines de fabrication de NPK (12 M USD) et d'urée (9 M USD), deux usines d'engrais organiques (3,5 M USD), 50 unités de fabrication de lombricompost et 60 unités de fabrication de compost classique. Dans ce cadre, une petite usine de production d'engrais chimiques a par ailleurs été inaugurée à Tamatave en octobre 2023, fruit d'un partenariat public-privé avec la société kenyane ETG Inputs, dont l'objectif est de produire entre 50 et 100 t d'engrais par jour. L'accord prévoir le rachat par l'Etat de 80 % de sa production, puis une revente aux agriculteurs à des prix subventionnés. Une autre usine de production d'engrais biologiques de la société Faly Hordea existe également dans la même région (capacité de production de 15 à 20 tonnes / jour).

Par ailleurs, le ministère de l'agriculture et de l'élevage a signé des conventions de partenariat le 27 mars 2024, visant à soutenir les agriculteurs en leur facilitant l'accès aux engrais pour améliorer leur production avec six entités spécialisées dans les intrants agricoles. Des usines d'engrais doivent dans ce cadre être mises en place dans six régions. Les signataires des conventions sont les entreprises Manarivo et la Société de Trading de l'Océan Indien (STOI) dans la région Analamanga, Zina pour la région Amoron'i Mania, l'association FAMA à Alaotra Mangoro, Black Soldier Fly Farming et Biozen dans la région Atsinanana et IRM dans la région Boeny.

La faiblesse de la demande et l'état dégradé des infrastructures constituent des freins importants au développement de l'utilisation des engrais, auxquels le secteur privé et les bailleurs tentent d'apporter une réponse graduelle

Les freins au développement du secteur sont importants. Ils tiennent principalement à une demande d'intrants de la part des agriculteurs demeurant faible, parallèlement à un manque d'infrastructures de transport et de stockage d'engrais. Elle explique le sous-développement des réseaux de distribution d'engrais et des défaillances dans l'approvisionnement des zones agricoles malgaches.

Dans ce cadre, quelques partenaires techniques et financiers contribuent à soutenir la filière engrais, à l'instar de la Banque africaine de développement qui a lancé en avril 2023 le Projet de renforcement de la production alimentaire (Pro-PAM), visant notamment la mise à disposition de 21 830 tonnes d'engrais (à 94 % biologiques) au bénéfice de 139 100 producteurs à hauteur de 12,8 M USD, afin d'accroître la production locale de riz, de blé, de soja et d'arachide. Pour sa part, le gouvernement chinois a signé le 9 avril dernier un accord de don de 2,25 M USD en faveur du gouvernement visant un meilleur approvisionnement en engrais NPK, produits par l'OCP group).

Océan Indien - Maurice

Par l'Ambassade de France à Port-Louis

Les engrais à Maurice, entre dépendance aux engrais chimiques importés et développement de filières locales d'engrais durables

Le secteur agricole à Maurice est fortement impacté par sa dépendance aux importations d'engrais chimiques, qui subissent par ailleurs les fluctuations des prix sur les marchés internationaux. Cette vulnérabilité économique s'est accentuée récemment en raison de conflits géopolitiques, notamment la crise entre la Russie et l'Ukraine, qui ont perturbé la chaîne d'approvisionnement globale. En réponse, le ministère des finances avait annoncé, dès 2022, la mise en place de subventions permettant à la fois de soutenir les agriculteurs face à ces perturbations, mais également de favoriser la culture locale. L'instabilité des prix représente un défi majeur pour les agriculteurs locaux qui doivent maintenir des coûts de production soutenables et la rentabilité de leur exploitation agricole. Les autorités s'orientent vers la promotion de l'utilisation d'engrais naturels pour réduire la dépendance de l'île Maurice aux engrais importés.

Un secteur dépendant de la stabilité des marché internationaux et des conditions climatiques

Maurice est dépendant des importations pour son approvisionnement en engrais. La fluctuation du marché global, sous l'effet des tension géopolitiques, qui perturbe la chaîne d'approvisionnement, souligne l'importance stratégique de sécuriser son approvisionnement en engrais pour maintenir sa production agricole et sa sécurité alimentaire.

En 2022, l'île Maurice a importé en valeur 22,9 M USD d'engrais. Les trois premiers fournisseurs de Maurice en engrais sont l'Afrique du Sud (4,6 M USD), la Belgique (3,8 M USD) et la Chine (3,1 M USD). La France est le 6ème fournisseur (1,5 M USD en 2022). Parallèlement, Maurice n'a exporté pour que 230 000 USD d'engrais en 2022²¹.

L'utilisation intensive d'engrais chimiques importés a des répercussions environnementales et sociales considérables. A cela s'ajoutent les conditions climatiques extrêmes, telles que les cyclones Batsirai, Emnati et Belal, ainsi que des périodes de sécheresse, ont eu un impact direct sur l'agriculture mauricienne. Ces phénomènes ont non seulement endommagé les infrastructures agricoles, mais ont également exacerbé les problèmes liés à la disponibilité en eau, essentielle pour l'irrigation et le maintien de la fertilité des sols. Ces événements récurrents mettent en péril la production agricole et menacent la sécurité alimentaire de l'île, soulignant la nécessité de renforcer la résilience du secteur face à ces défis environnementaux.

Soutien gouvernemental et autonomisation des agriculteurs mauriciens

Face aux défis posés par la dépendance aux engrais chimiques importés, le gouvernement mauricien, en collaboration avec des entreprises locales, a encouragé l'adoption de bio-fertilisants et de composts produits localement. Ces alternatives durables réduisent la vulnérabilité aux fluctuations du marché mondial et s'alignent avec la stratégie de développement durable de l'île. Des initiatives comme celle de Sea Life Organics Co. Ltd, qui promeut les bio-fertilisants à base d'algues, certifiés par Ecocert, illustrent cette évolution. Ces produits contribuent non seulement à améliorer la qualité des sols, mais aussi à atténuer les impacts environnementaux négatifs de l'agriculture conventionnelle.

Parallèlement, des subventions de 50% à 75% sont offertes pour l'achat d'engrais liquides, de bio-fertilisants et de composts, facilitant ainsi la transition vers des pratiques agricoles plus durables.

L'éducation et l'accompagnement des agriculteurs sont cruciaux pour le succès de la transition vers des pratiques agricoles durables. Le gouvernement, avec des institutions telles que le *Food and Agricultural Research and Extension Institute* (FAREI) et le *Réduit Crop and Livestock Research Centre* (RTC), a renforcé les programmes de formation axés sur les techniques agricoles modernes, l'agroécologie et la gestion durable des ressources.

-

²¹ Données : Trade map

A titre d'exemple, un atelier sur la gestion durable de la fertilité des sols a été organisé par le FAREI en collaboration avec l'Union européenne à Wooton en mai 2023, impliquant une quarantaine de petits planteurs. Le programme DeSIRA (*Development Smart Innovation through Research in Agriculture*), sous lequel s'est tenu cet événement , vise à accroître la sécurité alimentaire et à promouvoir des systèmes de production agricole durables. L'atelier a couvert des sujets comme la santé des sols, les tests de sol et leur interprétation, ainsi que les tendances en gestion de la fertilité des sols. Ces programmes sont conçus pour améliorer les compétences techniques des agriculteurs tout en les sensibilisant à l'importance de la biodiversité et de la conservation des sols.

Gestion durable des ressources dans l'industrie sucrière : l'utilisation de la bagasse comme fertilisant

Maurice, dont l'économie agricole est principalement axée sur la culture de la canne à sucre, utilise la bagasse, un sous-produit de cette culture, pour contribuer à un système d'auto-entretien dans ses pratiques agricoles. La bagasse est obtenue après l'extraction du sucre de la canne, lors du processus de broyage. Ce résidu fibreux, autrefois considéré comme un déchet, est aujourd'hui valorisé dans les pratiques agricoles du pays.

La bagasse peut être transformée en compost et utilisée comme amendement organique²² dans les champs de canne à sucre. Ce compost contribue à améliorer la structure du sol, sa capacité de rétention d'eau et la santé microbienne, ce qui permet d'améliorer la productivité des cultures sans recours excessif aux engrais chimiques. L'utilisation de la bagasse comme fertilisant aide à fermer le cycle de production en réintégrant les déchets de la canne dans le système agricole, minimisant ainsi le besoin de ressources externes.

Cette pratique de réutilisation de la bagasse permet non seulement de réduire les déchets et les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de maintenir la fertilité des sols et de réduire les coûts liés aux intrants agricoles externes. En intégrant les résidus de la production sucrière dans le cycle de croissance de la canne à sucre, Maurice peut maintenir un équilibre entre production agricole et conservation des ressources naturelles. Ce modèle illustre dans quelle mesure l'industrie sucrière peut contribuer à une économie circulaire, où les sous-produits sont efficacement utilisés pour soutenir et améliorer le système de production principal.

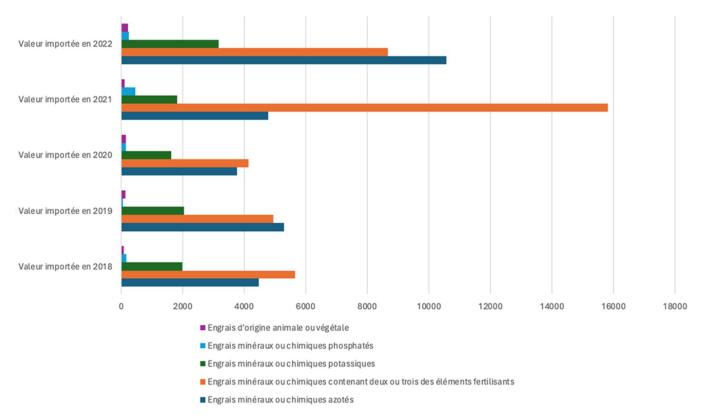
Une vision à long terme et une stratégie de résilience

L'autonomie alimentaire est un objectif stratégique pour Maurice, en réponse aux défis de dépendance aux importations et aux perturbations externes. Le gouvernement s'efforce de diversifier les sources d'engrais et de soutenir les coopératives agricoles dans la production de composts. Dans ce sens, le gouvernement mauricien a intégré plusieurs formes d'accompagnement destinées aux agriculteurs, notamment une subvention de 75% accordée pour l'achat d'engrais liquides, de biofertilisants et de composts produits par les coopératives. Dans son budget 2023-2024, le gouvernement a aussi mis en place une subvention de 50% sur l'achat d'engrais, destinée aux agriculteurs produisant jusqu'à 60 tonnes de sucre. Ces mesures sont complétées par des incitations pour l'acquisition d'équipements de compostage, permettant aux agriculteurs de transformer les déchets organiques en engrais.

Les partenariats internationaux et régionaux sont essentiels pour le transfert de connaissances, de technologies et de meilleures pratiques. La collaboration avec des organismes étrangers tels que le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) permet à Maurice de bénéficier de l'expertise et des ressources nécessaires pour répondre aux défis spécifiques du pays. Le projet *Smart Agriculture*, en collaboration avec la Chambre de l'Agriculture et avec le soutien financier de l'AFD, a notamment permis d'accompagner la communauté agricole mauricienne dans une transition agrocécologique.

Le gouvernement mauricien continue de renforcer le cadre politique et les mécanismes de subvention pour soutenir la transformation agricole vers des pratiques plus durables, tout en soutenant une croissance à long terme, à la fois écologiquement responsable et économiquement viable.

²² L'amendement organique permet d'améliorer la richesse des sols, alors que les engrais apportent des nutriments aux plantes.



Graphique 1 : Importations par type d'engrais à Maurice de 2018 à 2022 (en M USD)



Graphique 2 : Montant total des importations d'engrais à Maurice de 2018 à 2022 (en M USD)

Source : Trade Map

Océan Indien - Seychelles



Par le SE de Tananarive

Le développement des engrais peu envisageable aux Seychelles, en raison du déclin du secteur agricole

Compte tenu de la géographie du pays et de la prépondérance du tourisme dans son économie, la consommation locale d'engrais aux Seychelles est peu élevée et majoritairement issue d'importations. Le développement du marché des engrais ne figure pas parmi les priorités du gouvernement. Les engrais importés (surtout en provenance de Maurice et d'Afrique du Sud) sont répartis entre ceux d'origine animale et végétale, et chimiques principalement constitués d'azote, de phosphore et de potassium. Une usine de transformation d'algues en engrais liquides s'est néanmoins récemment développée, permettant l'amorçage d'une production locale.

La consommation locale d'engrais dépendante envers les importations, dans un contexte de déclin progressif du secteur agricole

La production locale d'engrais aux Seychelles reste peu développée. En effet, les Seychelles importent la quasi-totalité des principaux produits de base dont le pays a besoin (le blé et le riz, ainsi que l'huile végétale, les produits carnés, le lait, les produits laitiers et d'autres fruits et légumes). Selon le CIRAD, sur les 6000 ha de terres aptes à être cultivées en 2020, seuls 500 ha le sont de manière effective sur une superficie totale de 45 000 ha. Le gouvernement seychellois est le principal fournisseur d'intrants agricoles dont les engrais via plusieurs magasins d'approvisionnement en intrants répartis dans les principales îles de l'archipel (à Union Vale, Anse Boileau, ou Val d'Andorre).

Entre le milieu des années 1970 et les années 2000, le secteur des engrais était contrôlé par l'Etat à travers la Seychelles Marketing Board (SMB), qui disposait du droit exclusif d'importation de produits agricoles de base et d'intrants, et appliquait une politique de contrôle des prix. Suite à son démantèlement en 2008, les prix sont libéralisés dans un contexte de déclin de la filière agricole au bénéfice des services, principalement le tourisme

Le niveau de consommation d'engrais aux Seychelles paraît élevé par rapport à la moyenne d'Afrique subsaharienne. Selon la Banque mondiale il serait de 542,5 kg par hectare de terre arable par an (stable par rapport à 2020) contre 22,6 kg par ha sur le continent africain. Cette concentration s'explique surtout par la faible superficie du territoire, dont seulement 0,3 % est constitué de terres arables en 2021. La consommation moyenne aurait atteint un pic de 845 kg par ha en 2019 selon la Banque mondiale, avant de connaître une chute durant la crise sanitaire.

Selon l'OMC, l'archipel importait peu d'engrais en 2022 : 470 tonnes pour un coût estimé à 500 k USD, soit une baisse de 13 % en volume par rapport à 2021 (538 tonnes, 454 k USD). Près du tiers de la valeur importée d'engrais provient de l'île Maurice (31 %), devant l'Afrique du Sud (22 %) et le Maroc (15 %). 34,3 % du volume importé (161 tonnes) correspondent à des engrais d'origine animale ou végétale majoritairement en provenance d'Afrique du Sud. 33,3 % du volume correspond à des engrais chimiques à base d'azote et de potassium (156 t, importés d'Afrique du Sud), et 24,3 % contenant de l'azote, du phosphore et du potassium (114 t, importés de Maurice et d'Afrique du Sud). Le principal importateur est étatique, la Seychelles Trading Corporation (STC). Les marques importées connues sont notamment Bio-Rock et Bio-Ocean, distribuées par le sud-africain Atlantic Fertilisers. Sur le marché local, on recense un opérateur basé à Mahé, LG Supplies, notamment spécialisé dans la distribution d'engrais sur le territoire.

Des enjeux liés au développement des engrais peu priorisés, mais une production locale d'engrais liquide innovante

La stratégie nationale d'investissement agricole seychelloise (2015-2020) accorde peu de place à la question des engrais. Elle se limite à recommander un renforcement et une utilisation mieux appropriée des engrais et produits chimiques. La stratégie nationale de développement 2024-2028 ne comporte aucune mention des engrais, et se borne à proposer l'augmentation de la production agricole soutenable.

Le développement du secteur des engrais ne paraît donc pas constituer une priorité du gouvernement, ce qui pourrait s'expliquer principalement par l'étroitesse du territoire seychellois, peu propice à une activité agricole importante.

Depuis 2018, l'entreprise Seaweed Seychelles Pty Ltd, a toutefois débuté une production locale d'engrais.

Son activité consiste à transformer en engrais organiques liquides des algues collectées sur les plages, dans son usine située sur l'île d'Eve, Baie Sainte Anne, près de Praslin. L'usine de Seaweed dispose d'une capacité quotidienne de production évaluée à 4000 litres. Elle permet de contribuer à apporter une solution aux problème posés par d'accumulation de 100 000 tonnes d'algues échouées sur les plages de Praslin entre les mois de mai et septembre. Suite à des consultations auprès du producteur d'engrais liquides, des pistes de coopération ont également été identifiées en 2023 entre la *Food and Agricultural Research and Extension Institution* (FAREI) mauricienne, et la *Seychelles Institute of Agriculture and Horticulture* (SIAH), pour proposer un partage de connaissances sur les solutions intelligentes en termes de techniques agricoles soucieuses de l'environnement.

Indicateurs régionaux : Océan Indien

Océan Indien					
Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles	
Population (M hab.) BM 2022	0,8	29,6	1,3	0,1	
Croissance démographique (%) BM 2022	1,8	2,4	-0,3	0,8	
Doing Business (classement) 2020	160	161	13	100	
Rang Indice de corruption - Transparency international 2023	162	145	55	20	
Macroéconomie					
PIB (Mds USD) FMI 2023	1,3	15,8	14,4	2,2	
PIB par habitant (USD) FMI 2023	1 353	529	11 396	21 575	
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,0	3,8	6,9	3,7	
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	8,5	9,9	7,0	-1,0	
Finances Publiques					
Solde budgétaire, dons compris (% PIB) FMI 2023	-4,5	-4,9	-3,3	-1,5	
Dette publique (% PIB) FMI 2023	33,2	56,6	81,1	56,7	
Dette publique extérieure (% PIB) FMI - REO 2023	31,6	39,9	24,5	33,7	
Echanges					
Balance des biens (% PIB) CNUCED 2022	-20,3	-11,8	-30,0	-35,8	
Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2023	36,8	416,8	456,3	46,7	
Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2023	3,6	599,3	278,2	149,8	
Balance courante (% PIB) FMI 2023	-6,0	-4,5	-5,9	-7,3	
Transferts de la diaspora (% PIB) BM 2022	20,1	4,8	2,1	0,6	
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	7,5	3,7	10,0	3,5	
Développement					
IDH BM 2022	0,59	0,49	0,80	0,80	
Espérance de vie à la naissance BM 2021	63,4	64,5	73,7	73,4	
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	18,6	80,7	0,1	0,5	
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	407	97	2 939	6 081	
Notation Dette Souveraine					
S&P	-	B-	BBB-	-	
Moody's	-	-	Baa3	-	
Fitch	-	-	=	BB-	
Politique Monétaire					
Taux directeur*	-	-	-	1,75	

^{*}Dernière donnée disponible

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays: <u>Kenya</u> / <u>Somalie</u> / <u>Burundi</u>

Twitter: DG Trésor Kenya

Contact: Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali: Quentin DUSSART quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays: Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores

Twitter: DG Trésor Madagascar

Contact : Béatrice ALPERTE <u>beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr</u>

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays: Ethiopie / Djibouti / Erythrée

Contact: Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays: Ouganda / Soudan du Sud

Contact: Gregory SIDRAC

Tanzanie

Page pays: Tanzanie

Contact: Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays: Soudan

Contact: Almuiz MOHAMAD <u>almuiz.mohamad@dgtresor.gouv.fr</u>

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <u>www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international</u>



Responsable de la publication : Service économique de Nairobi jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr ; heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr Rédaction : SER de Nairobi et SE de l'AEOI

Pour s'abonner : <u>olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr</u> Crédits photo : © DGTresor